52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 27 4 JUILLET 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète .... 18 fr.	ETRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.
	Edition partielle........ 12 fr.		

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causeries médicales sur l'hygiène du prêtre. — Avant-propos, 417. — *Première Causerie* : Principes généraux, 417. Le Presbytère, 418.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : L. Dumont-Wilden, 422; S. Thomas d'Aquin et P. Spicq, 423; E. Lacoste, 424; Jeanne Ancelet-Hustache, Gaëtan Bernoville, M.-M. Davy, 425; *Dom Léon-Marie Guerrin*, 426; Michel Ribaud, 427; colonel Charles Romain, Maximin Deloche, 428; J. Guiraud, Cl. Romain, 429; Henri Martin, Louis Samson, René Dumesnil, Emile Baumann, 430; C. Carbone, Louis Chaigne, 431; Louis Jalabert, R. Rumilly, Dom Canivez, 432.

PRÉDICATION

Pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. — La dévotion du saint scapulaire, 353.

Entretiens aux Mères chrétiennes sur la bonté. — I. Nature et excellence de la bonté, 353. — II. Les obstacles, 356. — III. Les contrefaçons, 358.

Pour une fête patronale d'Apôtre. — Les progrès du catholicisme à notre époque, 359

Explication du Catéchisme. — *45e Leçon* : La Pénitence, 361.

Les personnages évangéliques. — XV. Marie au Cénacle, 363. — XVI. Marie et les Apôtres, 365. — XVII. La mort et l'Assomption de Marie, 367.

PETIT COURRIER

Q — *L'Ami* voudrait-il me donner une liste de bons ouvrages exposant une méthode de méditation (pour grand séminariste) ?

R. — Nous supposons que vous connaissez la méthode d'oraison de Saint-Sulpice et les explications données à ce sujet dans le *Nouveau Manuel du Séminariste* de Letourneau (in-18, 7 f., Paris, Gabalda).

Parmi les auteurs anciens, étudiez Nouet, *Introduction à la vie d'oraison*, 1 vol. in-12, 8 f., Paris Téqui; — Louis Du Pont, *Méditations sur les mystères de notre Sainte Foy* (6 vol. in-12 à 12 f. l'un, Paris, Desclée, de Brouwer et Cie), t. I, Introduction (55 pages serrées, excellentes); — Bossuet, *Méthode pour passer la journée dans l'oraison en esprit de foi et de simplicité devant Dieu*, tiré à part à l'Art Catholique (6, place St-Sulpice, Paris 6e), 3 f.

Parmi les ouvrages plus modernes, vous pourrez trouver une foule d'opuscules, surtout ceux qui monnaient la méthode de S. Ignace, par exemple : X., *Méthode pour l'oraison A. M. D. G.*, 1 f., Paris, Téqui; — *Méthode facile pour converser avec Dieu*, par le P. M. Boutauld, S. J., 64 p. in-32, 0 f. 60, Paris, Haton; — *Le saint exercice de la présence de Dieu*, par le P. Vaubert, 2 f., Paris, Gabalda; — *Méthode complète de méditation d'après S. Ignace*, en vente au Noviciat des Pères Camilliens, 36, avenue des Sorbiers, à Tournai; etc. — Mais nous vous recommandons particulièrement en ce genre l'ouvrage classique du P. de Maumigny, *Pratique de l'oraison mentale*, 2 vol. in-12, Paris, Beauchesne; le tome II traite aussi de la contemplation. Vous le compléterez utilement sur ce dernier point par M. de la Taille, S. J., *L'oraison contemplative* (46 p. in-18, 3 f., Beauchesne), et par Maritain, *De la vie d'oraison* (100 p. in-18), Paris, Art Catholique.

Q. — Quels ouvrages consulter pour traiter la question suivante : « *De Christo Redemptore*. Le dogme de la satisfaction vicaire du Christ; notion, fondements scripturaires et patristiques, conciliation avec la bonté et la justice de Dieu » ?

R. — Vous trouverez tout l'essentiel de votre rapport dans L. Richard, *Le dogme de la Rédemption*, 15 f., Paris, Bloud et Gay (voir *Ami*

1932, p. 291). — Si vous voulez approfondir davantage la question, vous avez les deux volumes de M. le chanoine Rivière : *Le dogme de la Rédemption*, t. I, *Essai d'étude historique ;* t. II, *Etude théologique*, Paris, Gabalda.

Mais l'expression dont vous vous servez : « *le dogme* de la satisfaction *vicaire*, » nous oblige à attirer votre attention sur le fait que la satisfaction vicaire n'est pas encore définie comme un dogme : *Dicenda est fidei proxima*, écrit le P. Galtier dans son beau traité (en latin) *De Incarnatione et Redemptione* (p. 382), 42 f., Paris, Beauchesne, que nous vous engageons vivement à consulter (cf. *Ami* 1927, p. 308).

Q. — Où pourrais-je trouver les documents nécessaires pour traiter les sujets suivants : « 1° *Assurance contre l'incendie* des immeubles du culte, du mobilier, sacristie, etc. 2° *Assurance contre les accidents*, serviteurs d'église, domestiques, du curé, etc. 3° *Assurance contre les accidents* dans les œuvres, écoles, patronages, etc. » ?

R. — En guise d'information générale, vous pourriez lire Courau, *Ce qu'il faut connaître sur les assurances*, in-8 de 232 p., cart. 30 f., J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris 6e. Puis :

Ad I. *Répertoire pratique de droit civil et ecclésiastique*, tome I, p. 325-363, in-12 de 550 p., franco 16 f. 45, Paris, Bonne Presse.

Ad II. Quelques indications dans notre *Jurisprudence* du 13 mars 1924, p. 167.

Ad III. Demandez brochure à M. Sebastiani, assureur de beaucoup d'œuvres catholiques, 5, place St-Thomas d'Aquin, Paris 7e. — Il est bien probable que vous auriez aussi des documents sur cette question aux bureaux de l'Union des Œuvres, 82, rue de l'Université, Paris 7e.

Q. — Quels ouvrages pourrais-je consulter pour m'aider à faire une conférence ayant pour objet la solution de deux cas de conscience sur la fréquentation de l'école (école libre, école publique) ?

R. — Prenez d'abord les enseignements pontificaux : vous les trouverez dans le recueil publié par la *Documentation Catholique :* L'encyclique du 31 déc. 1929 sur *L'éducation chrétienne de la jeunesse*, suivie de nombreux extraits d'actes de l'épiscopat, in-8 de 64 p., franco 2 f. 25, Paris, Bonne Presse ; — puis des ouvrages comme *La Question scolaire*, du cardinal Verdier, in-12 de 162 p., 12 f., Paris, Beauchesne ; — *L'Ecole et le Foyer*, du P. Coulet, 10 f., Paris, Spes ; — Duballet, *La Famille, l'Eglise et l'Etat dans l'éducation*, in-8 de 538 p., franco 7 f. 05, Paris, Bonne Presse ; — X. Moisant, art. *Ecole* dans le *Dict. de Théologie catholique ;* — *Ami* 1930, p. 465-470 ; — etc.

Q. — Une dame instruite me demande un ouvrage en français traitant de la communion des saints, surtout au point de vue du réconfort que l'âme peut trouver à la méditation de ce dogme.

R. — Le catalogue de la librairie Bloud et Gay indique, dans la collection « Bibliothèque catholique des sciences religieuses », *La Communion des Saints*, par le P. Valentin-Breton, O. F. M., 12 f.

A. BERIAT, vice-recteur de Fourvière. — *Une belle vie de prêtre :* **M. le chanoine Vernet (1856-1934).** — In-12 de 40 p., avec 6 photographies hors texte, 3 f. — Chez l'auteur, Basilique de Fourvière, Lyon.

Tout en exerçant la charge pastorale, M. le chanoine Vernet, mort curé de St-Just à Lyon, déploya une activité débordante comme prédicateur et comme initiateur des œuvres les plus diverses : il ne connaissait, disait-il, que trois églises du diocèse où il n'ait pas pris la parole. Profondément pieux et mortifié, il offre en sa personne un bel exemple de cette vie à la fois contemplative et active qui, d'après S. Thomas d'Aquin, est la plus parfaite. Cet exemple, cependant, on souhaiterait faire mieux que de l'entrevoir en ces courtes pages.

Armand GODOY. — **Le Chemin de la Croix**, lithographie de R. Giuntini de Grzymala. In-4o de 130 p., 15 f. — **Les Litanies de la Vierge**, orné d'une lithographie de Mariette Lydis. In-4o de 64 p., 12 f. — **Ite, missa est.** In-12 de 152 p., 12 f. — Paris, Grasset.

I. — L'amour du Créateur et de la Créature, — l'amour franciscain, — qui caractérise la poésie d'Armand Godoy, est ici plus accusé que dans ses ouvrages précédents. Dans la forme symphonique qui lui est propre, le poète nous fait entendre, mêlés aux plaintes des fidèles et aux sanglots ineffables de la Mère Divine, les cris des remords, les menaces du redoutable Jugement, les hymnes des fleurs et des oiseaux, — toutes les clameurs de l'angoise universelle tendue vers la finale purification.

Le poème se termine par un chant d'espérance :

Quand Tu reviendras, et les bourreaux et les victimes
Auront oublié les cauchemars de leur discorde ;
Les plus fiers sommets s'engloutiront dans les abîmes
Pour tracer les droits sentiers de la Miséricorde...

La très belle lithographie de Mme Giuntini de Grzymala, qui orne le livre, est pleine de mystère et de poésie ; on y voit la tête du Christ comme à travers un brouillard de larmes.

II. — Un petit poème, une invocation exquise et délicate, sur chaque invocation des litanies de la Vierge :

Mère du Christ, Mère du Christ, Mère dolente,
Les sept couteaux de ta poitrine ruisselante
Percent mon cœur rempli de honte et de remords,
Où les péchés se déguisaient en rêves morts...

Une magnifique lithographie de Mariette Lydis montre la Vierge lisant et méditant sous l'inspiration de la Colombe-Esprit-Saint.

III. — Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei* sont les thèmes qui ont inspiré Godoy dans *Ite, missa est* Son poème est une ascension vers l'innocence et la pureté de l'enfance. L'homme adulte, même purifié, pèche sept fois par jour. De là une des efficacités de la messe. La foi y cherche un refuge dans la répétition de la prière : les paroles saintes sont comme l'attente de la sainteté. L'âme cherche la sainteté en s'inspirant des paroles de la messe ; mais la messe doit s'achever dans la sérénité. Les derniers vers d'Armand Godoy nous transportent dans le domaine de la paix : *Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez nous la paix !*

Gabriel HORN, S. J. — **Mère Mariana de Jésus**, *Carmélite*. — Un vol. in-12 de XVIII-230 p., 18 f. — Paris, Beauchesne.

L'attachante figure de cette Carmélite n'a pas été connue ici-bas par l'auteur de sa biographie ; il l'a admirée en lisant ses écrits après sa mort. Il s'est inspiré de ces écrits, abondamment cités, dans le portrait très étudié qu'il nous en trace. Nous y voyons une Carmélite qui, par la fidélité à sa vocation et par la souffrance, monte vers une haute sainteté, tournée, surtout à la fin de son existence, vers l'apostolat des nations orientales et particulièrement des Russes. L'empreinte de la spiritualité ignatienne fut très forte sur cette âme et les pages les plus révélatrices de son intimité avec Dieu sont celles qu'elle écrivit au cours d'une retraite de trente jours, faite selon la méthode des *Exercices*. C'est dire que la doctrine spirituelle vécue par Mère Mariana fut forte et pratique. Elle fut aussi très paulinienne : qu'on en juge par ces quelques mots où elle exprime ce que N. S. attend d'elle : « J'ai résolu dans mon amour... de faire de toi un autre moi-même... Mon amour veut que nos deux vies n'en

(Voir la suite, p. 238).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

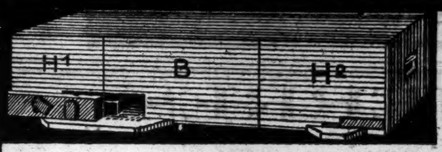

Si vous voulez avoir du plaisir à l'apiculture, en tirer un bénéfice appréciable, préserver vos abeilles des maladies,
servez-vous de la

RUCHE-JUNG

LA MEILLEURE RUCHE MODERNE (brev. S.D.G.D. 630.971)
Brochure explicative livrée gratuitement avec la première commande de ruches ou sur demande contre envoi de 5.- frs.
FOYER COLONIAL, MISSIONS AFRICAINES
HAGUENAU (B. Rhin)
Ch. post. Strasbourg 138.45 ~ Tél. 283

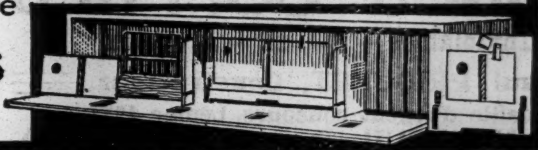

LA HERNIE

n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

Livres d'occasion. M. Le Meur, Libraire, 12, pl. du Théâtre, Dijon, achète au meilleur prix t. les ouvrages religieux anciens et modernes. Paiement comptant.

VITRAUX D'ART
ET
MOSAIQUES POUR EGLISES

Ch. LORIN & Cie

Chevalier de St-Grégoire le Grand
ATELIERS { 109, Rue de Vaugirard, PARIS (XVe).
46, Rue de la Tannerie, CHARTRES (E.-&-L.).
Références de 1er ordre en France et à l'Etranger.
Lauréat de la Société Centrale des Architectes.

UN BON CONSEIL

Si vous recherchez une maison spécialisée dans la fabrication des fournitures pour appareils à imprimer soi-même à plat, ou rotatifs, ainsi que celles pour machines à écrire, adresssez-vous à la maison
FOURMENT (fondée en 1898),
8, rue Latérale Raymond-IV,
à TOULOUSE (Hte-Garonne).
Remise de 10 % aux abonnés de l'*Ami du Clergé*.

Pour le chauffage
utilisez le **MAZOUT**
DES ÉTABLISSEMENTS **DESMARAIS FRERES**
qui ont des Dépôts et livrent par Camions-citernes dans toute la France • Leur Service Technique se tient gracieusement à votre disposition pour toute étude concernant le chauffage

“ Les Bonnes Lectures ” *“ Les Grands Cœurs ”*

VICTOR POUCEL

EVANGILE DU PÉCHEUR

Le livre de chevet de tous ceux qui aiment l'Evangile.

3fr.95

MARIE GASQUET

La Vénérable Anne-Madeleine REMUZAT

12 fr.

FLAMMARION

PARATONNERRES

à petites tiges et à ruban de cuivre suivant principe de la cage de Faraday

Breveté S. G. D. G. —— Plusieurs milliers de références

CH. MILDÉ FILS & Cie, 60, rue Desrenaudes, Tél. Carnot 91-01. PARIS | ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - T. S. F.

Plus de Vols ni d'Effractions

TRONCS-COFFRES

Inviolables - ACIER - Brevetés

Paul PRIOURET, Constructeur

Médaille d'argent concours Lépine 1932

à VIRY-NOUREUIL, par Chauny (Aisne).

Références — Prix et Notices sur demande.

LOURDES — VILLA SOULAGNET — 22, Route de Pau, 5 m. Grotte. Maison recom. au Clergé. Prix spéciaux pr groupes. Confort.

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES de N.-D. des Neiges, par La Bastide (Lozère).

R. C. Largentière 1.699.

L'ENCENS VATICANUM

L'EGLISE prescrit que l'encens utilisé dans les cérémonies du culte doit être pur et que si, exceptionnellement, une autre matière peut être ajoutée, c'est le célébrant seul qui peut le faire et, dans ce cas, l'encens pur doit rester l'élément dominant du mélange.

(Ceremoniale Episcoporum, chapitre XVIII n° 3, Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites).

On entendait exclure ainsi tout mélange préparé.

Or, l'encens qui est récolté par les indigènes sur les côtes de l'Arabie, de la Somalie anglaise et de la Somalie italienne, devait passer ensuite par les mains de nombreux intermédiaires avant d'être utilisé dans les cérémonies du culte.

Dans ces passages successifs, l'encens est presque toujours frelaté par l'adjonction de résines d'aspect similaire, falsification d'autant plus tentante qu'elle est difficile à discerner.

Aussi, lorsque le gouvernement italien a accordé à la **Société OLIBANUM** le monopole de l'encens en Somalie italienne, l'Eglise a accueilli avec faveur cette initiative qui permettait, par la suppression des intermédiaires, d'obtenir à un **prix modéré** un encens offrant **toute garantie de pureté.**

L'encens livré par la **“ Société Olibanum ”** est contrôlé par le **Consortium des Fournitures du Clergé à Rome** depuis l'origine jusqu'à la livraison.

Il est livré dans les **sachets d'origine** de 500 gr. ou 1 kilogr. sous la marque **Vaticanum** qui est la marque de garantie de l'organisme de contrôle.

La Société OLIBANUM est représentée en France par **L'AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM,** *8, rue de Tournon, PARIS-6e* (Quartier Saint-Sulpice)

qui vend directement au Clergé au prix de 12 francs le kilo brut pris au magasin.

Frais à la charge de l'acheteur pour livraison à domicile :

Pour		500 gr.	1 kilog.	2 kilog.	3 kilog.	5 kilog.	10 kilog.
Paris	Frs.	2 »»	2 »»	2.50	2.50	2.50	3 »»
Province	—	2 »»	4 »»	6 »»	6 »»	7.50	10 »»

Paiement comptant à la commande au Compte Chèques Postaux : Paris 1170.09.

Ami du Clergé du 27 juin-4 juillet 1935

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. — La dévotion du saint scapulaire, 353.
Entretiens aux Mères chrétiennes sur la bonté. — I. Nature et excellence de la bonté, 355. — II. Les obstacles, 356. — III. Les contrefaçons, 358.
Pour une fête patronale d'Apôtre. — Les progrès du catholicisme à notre époque, 359.
Explication du Catéchisme. — *45e Leçon : La Pénitence*, 361.
Les personnages évangéliques. — XV. Marie au Cénacle, 363. — XVI. Marie et les Apôtres, 365. — XVII. La mort et l'Assomption de Marie, 367.

POUR LA FÊTE DE N.-D. DU MONT-CARMEL

(16 juillet)

LA DÉVOTION DU SAINT SCAPULAIRE

Mes frères,

Parmi les nombreuses pratiques de dévotion au moyen desquelles les chrétiens se plaisent à témoigner à la Sainte Vierge un filial attachement, il en est une que je désire vous recommander aujourd'hui : celle du scapulaire du Mont-Carmel. Un certain nombre d'entre vous l'ont depuis longtemps adoptée, mais peut-être en ont-ils oublié les conditions et les avantages ; d'autres l'ont négligée parce qu'ils n'ont pas été suffisamment renseignés sur ce point ; les uns et les autres trouveront profit à entendre détailler son histoire et les grâces qui y sont attachées.

I

Voici d'abord les faits, tels qu'ils se présentent à nous.

Le dimanche 16 juillet 1251, racontent les Annales des Carmes, S. Simon Stock, supérieur général de cet Ordre, se trouvait en prière. Il suppliait instamment la Sainte Vierge de prendre sous sa protection l'Institut religieux dont il avait le gouvernement et qui avait alors un besoin tout particulier du secours d'en-haut.

A ce moment, Marie lui apparut. Elle tenait en main l'habit de l'Ordre. Le présentant à S. Simon, elle lui dit : « Ceci sera la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et pour tous les enfants du Carmel : celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels. »

On a, je le sais, contesté l'authenticité de cette promesse : les documents sur lesquels elle s'appuie sont, en effet, d'époque assez tardive et une légende a pu se créer dans l'intervalle. Il n'en reste pas moins que c'est là une tradition fort ancienne, qui a pour elle, outre la croyance commune des fidèles, son insertion dans l'office du bréviaire et les témoignages rendus, après examen des textes, par des hommes de grande autorité dans ces matières. Voici, à titre d'exemple, une appréciation du savant pape Benoît XIV : « Quant à la vision de S. Simon Stock, nous la croyons véritable et nous estimons que tous doivent la tenir pour telle. » La Mère de Dieu, au reste, semble avoir voulu confirmer l'opinion commune des chrétiens sur ce point : maintes fois des conversions se sont produites dans des circonstances qui tiennent du prodige et dans des cas désespérés. Aussi le Souverain Pontife et les évêques, loin de blâmer cette dévotion, l'ont toujours encouragée et des indulgences multiples sont venues l'enrichir.

En résumé, on peut donc croire pieusement au privilège du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel et mettre sa confiance dans la vision qui l'atteste.

Mais encore faut-il s'entendre sur sa signification précise. Il n'inclut nullement un changement du dogme catholique, d'après lequel l'état de grâce est nécessaire pour être sauvé. Il veut simplement dire ceci : quiconque aura porté pieusement le saint habit du Carmel, durant sa vie, en l'honneur de la Sainte Vierge, sera l'objet d'une bienveillance toute spéciale de sa part ; il obtiendra particulièrement à l'heure de la mort une grâce puissante qui le conservera ou le fera rentrer dans l'amitié de Dieu.

Un second fait, non moins surprenant, est aussi allégué en faveur de la pratique de dévotion qui nous occupe : je veux parler de ce qu'on appelle « la bulle sabbatine. » Voici en quoi il consiste.

Dans une bulle attribuée à Jean XXII, qui gouverna l'Eglise au début du XIVe siècle, ce pape déclare que Marie lui apparut et lui recommanda très instamment l'Ordre du Carmel. Elle lui demanda notamment de confirmer, comme vicaire du Christ, les indulgences que, dans le ciel, le Sauveur avait accordées aux membres de cet Institut. Elle ajouta enfin qu'elle-même, le samedi après leur mort, descendrait pour délivrer tous ceux qui se trouveraient au purgatoire et les conduire au ciel. De là le nom de « bulle sabbatine, » c'est-à-dire bulle relative au samedi.

Ainsi les fidèles qui portent le scapulaire seraient assurés, non seulement d'aller au ciel, mais encore de ne pas rester plus d'une semaine en purgatoire. Cette concession a paru à bon droit extraordinaire, et de telles objections ont été soulevées contre sa réalité qu'on la tient communément pour non authentique.

Ce n'est pas à dire toutefois qu'il faille la rejeter complètement. Les Souverains Pontifes, en effet, se sont plusieurs fois prononcés sur cette question. Sans trancher le fond du débat, l'un d'entre eux, Paul V, a déterminé la ligne de conduite à suivre en toute sécurité : « Il est permis aux Pères Carmes, dit-il, de prêcher que les fidèles peuvent admettre la pieuse croyance du secours accordé, après leur mort, aux religieux et aux confrères de l'Association de N.-D. du Mont-Carmel. Il est permis, en effet, de croire que la T. S. Vierge aidera les âmes des religieux et des

confrères en état de grâce... Les prières continuelles de Marie, ses pieux suffrages, ses mérites et sa spéciale protection leur sont assurés après leur mort, surtout le samedi, qui est le jour consacré par l'Eglise à la T. S. Vierge. » Par là toute durée précise cesse d'être assignée aux peines du purgatoire, sans pourtant que l'intervention de Marie soit mise en doute. Nous rentrons ainsi davantage dans le plan de la Providence, qui a tenu à laisser planer un profond mystère sur notre sort futur.

II

Examinons maintenant les conditions à remplir pour bénéficier de ces insignes privilèges.

Ils ne comportent, je me hâte de le dire, aucune difficulté ; on y reconnaît sans peine la bonté maternelle de Marie qui nous aime plus que nous ne le faisons nous-mêmes et dont le plus vif désir est, semble-t-il, de constater en nous un peu de bonne volonté pour se hâter de le récompenser généreusement.

Distinguons encore, comme nous venons de le faire, entre la promesse faite à S. Simon Stock et celle que relate la bulle de Jean XXII. La première ne formule que deux conditions : appartenir à la confrérie de N.-D. du Mont-Carmel et en porter le scapulaire.

Gardons-nous cependant, m. f., de l'erreur qui consisterait à voir en ce dernier une sorte de talisman ou de fétiche dont l'effet serait infailliblement obtenu grâce au déclenchement automatique de je ne sais quelle force mystérieuse. Ce serait tomber à nouveau dans l'excès des pharisiens juifs, qui basaient leur assurance du salut uniquement sur leur titre d'enfants d'Abraham. Notre religion, ne l'oublions pas, est foncièrement raisonnable ; elle fait du bonheur éternel une faveur essentiellement due à nos efforts personnels et à nos mérites. Il faut donc porter ce saint habit avant tout dans un sincère sentiment de confiance en la puissance et la bonté de Marie.

Gardons-nous surtout de voir dans cette doctrine réconfortante une sorte d'encouragement au péché, comme si, une fois revêtu du scapulaire, on pouvait s'abandonner librement à tous les excès du vice, dans l'assurance qu'on aura le temps de faire pénitence avant sa mort. Sans doute, plus d'un pécheur trouvera dans la protection de Marie la grâce d'une conversion inespérée à l'instant suprême. Mais plus souvent celui qui sera assez malheureux pour s'endormir dans le crime et se rendre sourd aux appels de la miséricorde, faisant de son scapulaire un motif d'impénitence, ne se trouvera plus, au lit de la mort, couvert des livrées de Marie. Notre-Seigneur, pour l'honneur de sa mère, ne permettra pas qu'elles soient si outrageusement profanées. Il arrivera, pour une cause ou pour une autre, que cet endurci sera enfin dépouillé du vêtement dans lequel il avait mis une si présomptueuse confiance ; ce sera par accident, par oubli, plus souvent par la honte d'en paraître couvert aux yeux des compagnons de ses désordres ; quelquefois aussi ce sera par indifférence envers les choses saintes en général, sans oublier le démon qui mettra tout en œuvre pour que sa victime n'ait plus la sauvegarde sur laquelle elle avait compté.

Ceci dit, m. f., simplement pour mémoire, car, je l'espère bien, tel ne sera jamais notre cas, quel puissant réconfort que d'avoir un gage assuré de salut dans le scapulaire ! Notre salut ! voilà la question capitale, unique, qui doit nous préoccuper. Or nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, s'il est prédestiné ou du nombre des réprouvés, s'il aura le bonheur d'être éternellement dans le ciel ou s'il sera assez infortuné pour être enseveli à jamais dans les abîmes de l'enfer : effroyable incertitude, qui devrait nous tenir dans un continuel tremblement. Il nous faut donc nous ménager le plus possible de garanties en notre faveur. Le commerçant avisé ne néglige aucune source de bénéfice : à combien plus forte raison devons-nous être saintement avides quand il s'agit de notre salut éternel ! Or le scapulaire nous est un de ces secours supplémentaires que la Providence nous a réservés, secours précieux autant que commode ; ne le refusons pas par indifférence !

Pour profiter du second privilège, celui qui fait l'objet de la « bulle sabbatine, » il faut en outre garder la chasteté selon son état et réciter tous les jours, intégralement, le petit office de la Sainte Vierge, selon le bréviaire romain.

Comme vous le voyez, ces obligations sont plus onéreuses que les précédentes : je ne parle pas de la chasteté, qui s'impose à tous ; je fais surtout allusion au petit office, dont la récitation demande des loisirs et une habitude de la lecture du latin que tout le monde ne possède pas. Mais qui ne comprend qu'une telle pratique de dévotion, répétée quotidiennement en l'honneur de Marie, est de nature à nous attirer de sa part des gages extraordinaires de sa bonté ? J'ajoute, d'ailleurs, à l'intention des personnes qui, désireuses de l'accomplir, en seraient empêchées, que l'Eglise peut la commuer en d'autres œuvres pies.

Ayons à cœur, m. f., de tirer parti de cette ressource salutaire. On se soucie trop peu des peines du purgatoire et on se dit parfois que, si on est sauvé, peu importent les expiations de l'au-delà. Funeste erreur ! Nous savons, à la vérité, peu de chose sur la nature précise des souffrances que les âmes endurent en purgatoire ; mais nous sommes fondés à croire qu'elles surpassent en intensité celles de la terre : d'une part l'âme y ressent incomparablement mieux qu'ici-bas la privation du Dieu qui est le seul bien désirable, et d'autre part la justice divine y exerce impitoyablement ses rigueurs purificatrices. Quand, sur terre, nous éprouvons un léger malaise, nous nous regardons comme fort à plaindre et nous cherchons par tous les moyens à nous procurer quelque soulagement. Or nous avons maintenant la possibilité d'abréger les cruelles tortures qui nous attendent au purgatoire. Quels ne seront pas nos

regrets un jour, mais stériles, hélas, si nous ne l'avons pas utilisée !

Je m'en voudrais cependant, m. f., d'insister trop longuement sur ce caractère, que j'appellerai « utilitaire », de la dévotion du saint scapulaire. Portons nos pensées plus haut, dans une sphère plus désintéressée. Ce qui doit surtout la recommander à notre attention, c'est qu'elle est souverainement agréable à Marie, parce qu'elle est le symbole de notre appartenance totale à la Reine du ciel. Or à des enfants bien nés il suffit de savoir que leur mère prend plaisir à tel égard particulier, pour qu'aussitôt ils le lui décernent ; ils laissent volontairement au second plan la perspective de la récompense qui en résultera pour eux. Qu'il en soit ainsi pour nous : c'est alors que nous mériterons vraiment le titre d'enfants de Marie, dont nous devons nous faire gloire.

* *

On raconte qu'après l'élection de Clément VIII au souverain pontificat, l'officier qui le dépouillait de ses habits de cardinal voulut lui ôter son scapulaire. Sur un mouvement de résistance, il lui représenta que l'habit de pape renfermait éminemment la vertu de tous les autres habits ; mais le pieux Pontife l'arrêta en lui disant : « Laissez-moi Marie, de peur que Marie ne me laisse. »

A vous aussi, m. f., je dirai, suivant que vous êtes déjà ou non revêtus du scapulaire : « Gardez ou prenez avec vous Marie, sinon craignez qu'elle vous laisse. » Nous sommes en effet si faibles quand il s'agit de faire le bien, tant d'ennemis nous environnent que nous courons les pires dangers si la Sainte Vierge cesse un instant de nous couvrir de sa protection. Abritons-nous donc sous son habit comme sous les plis de son manteau tutélaire : nous y trouverons un refuge assuré, nous y serons comme dans une forteresse inexpugnable dont aucun adversaire ne pourra forcer l'accès et qui nous conservera sains et saufs pour toute l'éternité. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS AUX MÈRES CHRÉTIENNES SUR LA BONTÉ

I

NATURE ET EXCELLENCE DE LA BONTÉ

Mesdames,

La mode, mettons l'usage, s'est introduite, dans le monde de la presse quotidienne, d'établir comme une consultation, un referendum parmi les lecteurs tantôt d'un journal, tantôt d'un autre, sur les questions les plus diverses.

Si je consultais chacune d'entre vous pour savoir quelle est de toutes les vertus naturelles et surnaturelles celle qui vous paraît la plus belle, la plus attrayante, la plus aimable, la plus conquérante, et qui nous rapproche le plus de Dieu, je ne crois pas me tromper en disant que la bonté rallierait le plus grand nombre de suffrages. Son nom seul a toutes nos sympathies et exerce sur nous une sorte de fascination.

C'est elle qui nous fournira le thème de plusieurs entretiens. Je vous en dirai dans la suite les obstacles, les contrefaçons, les avantages, le grand modèle. J'en déterminerai aujourd'hui la nature et l'excellence.

I

Il est assez difficile de définir la bonté. Elle offre une certaine complexité. Elle est, à nos regards tout au moins, un assemblage de charité, de dévouement, de bienveillance, de condescendance, de douceur, d'affabilité.

Si j'ouvre un dictionnaire, j'y lis, à ce mot : « Qualité de ce qui est bon. » Plus loin : « Qualité morale qui porte à faire du bien, ou disposition intérieure qui incline à vouloir et à faire du bien. » De tous les auteurs qui ont traité le sujet, le P. Faber a le mieux défini la bonté, en disant qu'elle est le débordement de soi dans les autres. J'y ajouterai cependant le qualificatif *désintéressé*, parce que le débordement de soi qui procéderait d'un calcul quelconque ne serait qu'une forme de l'égoïsme et perdrait ainsi toute sa valeur, tout son mérite.

« La bonté, dit Lacordaire, est cette vertu qui ne consulte pas l'intérêt, qui n'attend pas l'ordre du devoir, qui n'a pas besoin d'être sollicitée, mais qui se penche d'autant plus vers un objet qu'il est plus pauvre, plus misérable et plus abandonné. Il y a, dans la bonté, outre le don de soi-même, une manière de se donner, un charme qui déguise le bienfait, une transparence qui permet de voir le cœur et de l'aimer, je ne sais quoi de simple, de doux, de prévenant, qui attire tout l'homme et qui lui fait préférer au spectacle même du génie celui de la bonté. La bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et qui désarme le plus les hommes. »

Comme toutes les autres vertus, elle nous est infusée au baptême avec la grâce sanctifiante, et elle est susceptible de développement indéfini. On peut être bon à différents degrés.

Voyons maintenant son excellence.

II

Elle se tire de son origine, de l'estime que Notre-Seigneur en a eue, de la pratique qu'il en a faite, du prix que les hommes y attachent.

1. Contrairement à l'axiome de J.-J. Rousseau : « L'homme naît bon, » la source de la bonté n'est pas en lui. Si Bossuet a pu dire que « quand Dieu créa l'homme, il versa d'abord dans son cœur la bonté, » c'est de la créature sortie sainte des mains du Créateur, qu'il a voulu parler. Depuis la chute, la nature humaine a été viciée et l'homme, suivant l'adage antique, est pour son semblable un fauve.

La source d'où découle toute bonté, c'est Dieu. Combien de fois, dans les Psaumes, le Prophète royal célèbre la bonté de Dieu : *Quam bonus, Israel, Deus ! Cantate Domino quoniam bonus !*

Bonus es tu. — « Vous m'appelez bon, disait Notre-Seigneur, personne n'est bon si ce n'est Dieu. »

La bonté est le fond du caractère de Dieu, le propre de sa nature : « Quoi qu'il entreprenne, dit Bossuet, quelque beaux ouvrages que produise sa toute-puissance, il ne lui en revient aucun bien que celui d'en faire en dehors de lui, » ce qui est le spécifique de la bonté.

Parce que la bonté incline d'elle-même à se répandre, il a voulu au néant qui était devant lui communiquer l'être qui est son essence. Toutes les créatures qui nous entourent, ou qui gravitent au-dessus de nos têtes, ou que renferment les profondeurs de la terre ou de la mer, sont des millions de gouttes de bonté tombées de son cœur. Bonté de Dieu : voilà ce que nous lisons sur tous les objets à notre usage : sur l'air que nous respirons, sur la lumière qui nous éclaire, sur l'herbe que nous foulons aux pieds, sur les fleurs qui réjouissent nos parterres, sur les fruits que produit notre sol, sur les animaux qui sont à notre service ou qui nous fournissent une partie de notre nourriture, voilà ce que proclament nos organes, nos sens, nos facultés. Oui, s'il y a un refrain au cantique que Dieu chante à la façon des mères, en berçant la Création sur ses genoux, c'est bien la bonté.

Et si, malgré le désordre introduit dans notre nature par la faute originelle, on rencontre la bonté chez certaines âmes, celle-ci n'est qu'une des gouttes détachées de l'Océan sans rivages de la Bonté divine et dérivées en elles « pour être, selon l'expression de Bossuet, comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. »

La charité ou la bonté — car c'est tout un — étant l'essence de Dieu, *Deus caritas est*, il s'ensuit que la meilleure manière pour nous de ressembler à Dieu, de nous approcher de lui, de nous identifier avec lui, c'est de l'imiter dans cette action divine.

2. J'ai dit que l'excellence de la bonté lui vient de l'estime que Notre-Seigneur en a eue. Ecoutez-le : « Venez, les bénis de mon Père : J'ai eu faim, j'ai eu soif, j'étais sans vêtement, j'étais prisonnier et vous m'avez donné à manger, vous m'avez désaltéré, vous m'avez vêtu, vous m'avez visité. » Ainsi le code d'après lequel nous serons jugés, la base des récompenses, de toutes les vertus requises pour le salut, c'est la bonté. Ecoutons encore le divin Maître dans le Sermon sur la montagne, donc au début de son ministère : « Je vous dis de ne point résister aux mauvais traitements... A celui qui veut disputer avec vous et vous enlever votre tunique, abandonnez encore votre manteau. Et quiconque vous forcera de faire avec lui mille pas, faites-en encore deux mille autres. Donnez à celui qui vous demande, ne repoussez pas celui qui veut vous emprunter. Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever le soleil sur les bons et sur les méchants et pleuvoir sur les justes et sur les injustes. »

Assurément il faut voir dans certaines de ces paroles une sorte de figure hyperbolique, que l'on ne doit pas prendre rigoureusement à la lettre. Jésus voulait par là faire comprendre à ses auditeurs l'obligation d'être bons, de tout sacrifier au bien de la paix et de la charité, à la manière du Père céleste.

3. L'excellence de la bonté nous est prouvée par la pratique que Notre-Seigneur en a faite lui-même. Je n'insiste pas sur ce point ; je me réserve de vous proposer Jésus comme modèle de cette vertu dans un entretien spécial. L'épithète seule de *bon*, de *doux* que la piété lui attribue, témoigne qu'elle se personnifie en lui. Et si, comme conclusion des paroles que je vous citais tout à l'heure, le divin Maître disait : « Soyez donc parfaits (c'est-à-dire bons) comme votre Père céleste est parfait, » il aurait pu dire avec autant de vérité : « Soyez bons comme je suis bon. »

4. Enfin l'excellence de la bonté ressort du prix que les hommes y attachent, de l'influence qu'elle exerce sur eux.

Si le propre de la bonté est de se répandre, de s'épancher, *bonum est sui diffusivum,* c'est aussi d'attirer à soi, d'exercer une sorte d'aimantation. Ce qui, dans une personne, nous subjugue, gagne notre sympathie, notre amitié, notre confiance, ce n'est pas la beauté physique ou même morale, ce n'est pas le génie, ce n'est pas le savoir ; c'est le cœur, autrement dit la bonté. Il y a en elle je ne sais quel charme secret, irrésistible, qui conquiert tous ceux à qui il se fait sentir.

Nous avons entendu le P. Lacordaire nous dire qu'elle avait le don de désarmer. Devant elle, presque toujours, à moins que l'on ait affaire à des âmes qui déjà portent le signe de l'enfer, devant elle la colère, la haine se rend, l'envie tombe, la méchanceté s'apaise. Il arrive que ce désarmement ne s'opère que lentement, mais vient un moment où l'on s'avoue vaincu, et l'attachement qui le suit est d'autant plus grand que la résistance a été plus longue.

Adorons, Mesdames, la Bonté infinie, remercions Dieu d'en avoir fait dériver un ruisseau sur la nature et prions-le d'en répandre quelques gouttes dans nos âmes, afin que nous en éprouvions nous-mêmes le bienfait et le fassions éprouver autour de nous. Ainsi soit-il.

II

LES OBSTACLES

Mesdames,

Nous avons étudié la nature et l'excellence de la bonté. Sa nature est d'être, selon la définition du P. Faber, le débordement de soi dans les autres pour leur faire du bien. Son excellence ressort de son origine qui est le cœur de Dieu, de l'estime en laquelle l'a eue Notre-Seigneur, de la pratique qu'il en a faite, de l'influence qu'elle exerce sur nous.

C'est une vertu, par conséquent une habitude, dont le germe est déposé en nous avec la grâce

baptismale et qui s'acquiert et se développe par l'effort et par l'action.

Ne nous le dissimulons pas : l'acquisition en est difficile, parce qu'elle rencontre de nombreux obstacles. Je vais vous les indiquer aujourd'hui.

Ils viennent ou des défauts qui s'opposent au débordement de soi, ou des épreuves que nous pouvons avoir à subir.

I

Le premier défaut qui se dresse devant la bonté, c'est la *vivacité*.

Pour être bon, pour faire du bien, pour donner du bonheur, il est nécessaire de dominer ses nerfs, de réprimer des mouvements d'impatience, de se garder de manières brusques, de conserver son calme. Une personne facilement emportée au moindre contre-temps, qui ne sait pas maîtriser ses impressions, qu'un rien agace, que la plus légère contrariété irrite, peut avoir des sentiments de bonté, mais elle n'en remplira pas l'office, elle n'en répandra pas le parfum, elle n'en exercera pas l'influence. En présence de cette impressionnabilité, on n'est pas porté à se dilater, on se replie.

Un second obstacle à la bonté vient de l'*égoïsme :* c'est même le plus grand. La bonté et l'égoïsme! voilà deux mots qui s'excluent l'un l'autre, deux termes qui se contredisent.

La bonté porte à s'oublier soi-même, l'égoïsme ne connaît que soi ; celle-là éprouve le besoin de répandre le bien sur autrui, celui-ci ramène tout à soi. Tout regarder, tout juger, tout prévoir sous son angle personnel ; faire de sa personne le centre d'un système planétaire autour duquel on veut que gravite tout un monde de satellites ; se placer sur un piédestal et se plaire à voir défiler à ses pieds une théorie d'adorateurs ; s'enivrer de louanges, de flatteries, si peu sincères qu'elles soient ; faire plier personnes et choses devant son caprice : tout cela ne dispose pas à penser, à se dévouer aux autres. L'égoïste se doute-t-il seulement qu'il y ait, qu'il puisse y avoir des soucis, des peines, des épreuves, des souffrances, des besoins autres que les siens? Si l'égoïsme, fruit de l'individualisme, né lui-même de la Révolution, a envahi notre société moderne, il en doit fatalement résulter une diminution de la bonté. Tandis que l'arbre bienfaisant en poussait autrefois comme spontanément sur le sol qu'avait fertilisé la religion du Dieu d'amour, aujourd'hui où le culte de soi a pris la place de Dieu, il devient de plus en plus rare.

Un troisième défaut, la *susceptibilité,* fait obstacle à la bonté.

Voici une femme qui se froisse d'un rien, qui se formalise de tout, s'irrite d'un oubli involontaire, s'exaspère d'un soi-disant manque d'égards ; on ne la remarque pas, on ne lui a pas accordé assez d'attention, on n'a pas eu assez de prévenances, on ne l'a pas assez remerciée d'un petit service ; ou bien il lui a paru qu'on lui en préférait une autre ; et alors elle se renferme en elle-même, elle ressasse sa déconvenue, son mécontentement, son amertume. Comment pourrait-elle déborder sur les autres, sinon en reproches et en plaintes? La bonté ne saurait habiter ce cœur à ce point occupé de lui-même et de ses prétendus droits.

II

Après les défauts qui gênent l'éclosion ou le développement de la bonté, voici les épreuves qui sont de nature à l'affaiblir ou à la détruire, si l'on n'y prend garde.

Mentionnons d'abord la *lassitude*.

On se fatigue de tout, principalement de ce qui coûte ou de ce qui se prolonge. S'employer au bonheur d'autrui, de temps à autre, par intervalles, durant quelques semaines, quelques mois même, on en est capable ; mais répéter cela chaque jour, indéfiniment, c'est une vertu peu commune.

Non seulement on se lasse : petit à petit également on s'habitue à voir le malheur, la misère, l'affliction, à entendre le récit des épreuves du prochain ; et ce cœur, autrefois porté à s'apitoyer, s'insensibilise sans s'en douter.

Avec la lassitude, la bonté trouve un écueil dans l'*ingratitude*.

Faire du bien, se dévouer, rendre service pour en être loué et remercié, ne serait pas le fait de la véritable bonté. S. Paul nous l'a dit : « *Non quærit quæ sua sunt*. Elle ne se recherche pas. » (I Cor., XIII, 5). Mais si désintéressé que l'on soit, on aime à voir apprécier un bienfait, on s'attend à quelque marque de reconnaissance, ne fût-ce qu'à une simple formule de remerciement. Naturellement on ressent quelque peine du contraire, même s'il n'est dû qu'à un manque de forme ou d'éducation. Le cœur humain est ainsi fait ; ce sentiment lui vient de Dieu lui-même. Notre-Seigneur ne s'en est pas défendu. Rappelez-vous la guérison des dix lépreux, dont un seul est venu le remercier.

Or, nous le savons tous par expérience, et nous le déplorons, la reconnaissance, non pas du moment, mais durable, la reconnaissance qui se souvient du bienfait et qui, même longtemps après, se fait un devoir d'y répondre, cette reconnaissance semble n'avoir pas élu domicile ici-bas. Elle est rare de la part des hommes envers Dieu ; elle l'est plus encore, si possible, entre des humains. On dirait qu'il en coûte à l'amour-propre de se sentir redevable envers quelqu'un d'un bienfait, à tel point que l'on voit des obligés devenir les pires ennemis de leurs bienfaiteurs.

Etre méconnu de ceux que l'on aime ou envers qui l'on a été bon, être l'objet de leur mépris, de leurs mauvais procédés, de leurs insultes, n'est-ce pas pour la bonté la plus cruelle épreuve? Pour y résister, il faut vraiment qu'elle vienne de Dieu et qu'elle agisse pour Dieu. Celle-là seule supporte tout, souffre tout : *Omnia suffert, omnia sustinet*. (II Cor., XIII, 5).

Dernière pierre d'achoppement : l'*insuccès*.

On allait, le cœur plein du bel idéal de faire du

bien ; on s'est dépensé sans compter avec son temps, avec ses ressources, avec ses forces ; on a fait déborder son âme dans celle d'un pécheur pour le convertir ; ou on a employé tous les moyens, on y a intéressé le ciel et la terre et l'on n'a pas réussi. On espérait obtenir de telle personne moins d'hypocrisie, consoler telle autre, ramener la confiance chez l'une, mettre plus de sérieux chez une autre, inspirer ici et là l'amour du devoir, de l'ordre, du travail, de l'économie. Et l'on constate l'inanité de ses efforts, l'inutilité de ses instances, l'inefficacité de son zèle. Pauvre âme, oh ! comme elle est tentée, si Dieu ne la soutient, de tout abandonner, d'en rester là, de se replier sur elle-même, de se décourager ! Afin de ne pas succomber, elle a besoin de se souvenir que Jésus s'est heurté aux mêmes obstacles et que, de son vivant, il n'a guère, lui non plus, connu le succès.

* *

Que cette étude, Mesdames, vous soit salutaire. Vous voulez être bonnes ? Instruites des défauts qui s'y opposent, soyez résolues à les combattre en vous. Mises en garde contre les écueils que vous rencontrerez certainement, évitez-les avec soin. Et vous serez, avec la grâce divine, des êtres de bonté qui laissent après eux un parfum d'agréable odeur à Dieu et aux hommes. Ainsi soit-il.

III

LES CONTREFAÇONS

Mesdames,

La bonté a des obstacles à surmonter et des épreuves à traverser. Les premiers sont la vivacité, l'égoïsme et la susceptibilité. Les secondes consistent dans la lassitude, l'ingratitude et l'insuccès. Parlons aujourd'hui des contrefaçons de cette vertu.

Il est des personnes qui se croient bonnes et qui n'ont de la bonté que le nom, que les apparences, sans en avoir la réalité. Elles prennent pour la vertu elle-même ce qui n'en est que des imitations. Elle ne veut pas être confondue avec la faiblesse de caractère, la flatterie, la bonté de commande, la sentimentalité.

Reprenons chacune de ces imitations de la vraie bonté.

I

L'idéal de certaines personnes, semble-t-il, est de ne causer de peine à qui que ce soit, grands ou petits. C'est très bien. Ce sentiment part d'un bon naturel. Mais avec ce principe on passe facilement à côté de la vertu et l'on arrive à de fâcheuses conséquences.

La santé, la vie, l'honneur, la situation, le salut, la sanctification d'un de nos semblables, d'êtres qui nous sont chers, ou le bien d'une communauté, ou le bien de la société exigent journellement que l'on cause quelque peine aux uns ou aux autres. Dans ces circonstances, faudrait-il s'abstenir ? Ce serait le renversement de l'ordre qui veut que l'on tolère, que l'on se permette un moindre mal pour en éviter un plus grand, ou que le bien particulier soit sacrifié au bien général.

Le chirurgien ne se résigne-t-il pas à faire souffrir pour sauver un organe ou même la vie ? Le juge regarde-t-il à condamner un coupable pour sauvegarder la sécurité publique ? La mère n'adresse-t-elle pas des remontrances et n'inflige-t-elle pas une correction à son enfant, afin de lui épargner plus tard de graves ennuis ? Le maître n'use-t-il pas de sanctions pour vaincre la légèreté, ou l'indolence, ou la paresse de certains élèves ? L'Etat, l'Eglise n'emploient-ils pas les mêmes moyens ? On ne les accuse pas pour autant de manquer de cœur.

Notre-Seigneur lui-même a dû, pour la gloire de son Père et pour le bien de l'humanité tout entière, imposer de cruelles souffrances à son père nourricier et plus encore à sa mère. Rappelez-vous seulement leurs angoisses durant les trois jours qui suivirent sa présentation au Temple à l'âge de douze ans. Dirons-nous que sa bonté a été prise en défaut ?

S'en tenir donc, d'une manière absolue, au principe de ne faire de peine à qui que ce soit, serait faire preuve non de bonté, mais de débilité, de faiblesse de caractère ou de crainte de l'effort. Sans compter qu'en ménageant les uns on en afflige généralement d'autres. Sous un masque de bonté, on offense davantage la bonté authentique.

II

La *flatterie* est une autre contrefaçon de la bonté.

Deux dames se rencontrent. L'une demande à l'autre des nouvelles de sa santé et de la santé des siens ; elle s'intéresse à ses entreprises, à ses voyages, ou elle lui fait compliment de sa personne, de ses succès, des qualités, de la parfaite tenue, de l'éducation de ses enfants, ou elle lui offre des condoléances au sujet d'un douloureux événement survenu dans sa famille. Vous connaissez, Mesdames, la réponse pour ainsi dire stéréotypée de l'interlocutrice : « Je vous remercie, Madame, vous êtes bien bonne. »

Loin de moi la pensée de mettre en doute la sincérité de ces formules d'une part comme de l'autre. Mais en réalité, la plupart du temps, est-ce qu'elles procèdent de la bonté ? N'est-ce pas plutôt de la politesse, de la flatterie, du savoir-vivre ?

Vous m'objecterez sans doute le mot de S. François de Sales : « La politesse est la fine fleur de la charité. » Oui, mais si ces formules subsistent dans le langage usuel, parce qu'elles sont consacrées par des siècles de foi profonde, elles n'en sont pas moins aujourd'hui comme vidées de leur substance, semblables à ces fleurs que l'on conserve en les stérilisant, qui ont peut-être gardé leur coloris, mais qui n'en ont plus le parfum.

Les flatteries, dont le monde est coutumier, vous savez mieux que moi comment les juger. Dans les

salons, on se livre à un véritable assaut de compliments, de louanges, d'éloges réciproques ; mais que des petits cercles se forment, qu'une personne se retire, les critiques les plus mordantes vont leur train, la malignité se donne libre cours. Sous ces procédés à double face, comment reconnaître la bonté chrétienne !

III

La *bonté de commande* en est encore une falsification.

Celle-ci, nous en avons le type dans la personne des Pharisiens. L'Evangile nous les représente prenant avec une ostentation marquée tous les dehors de la bonté, se faisant mielleux, cauteleux, afin de s'attirer les regards et l'admiration du public, *ut videantur ab hominibus*. (Matth., xxiii, 5). Leur cœur ne connaît ni compassion ni condescendance. D'une obséquiosité qui approche du servilisme devant les grands, ils n'ont que dédain, mépris pour ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs. Très larges pour eux-mêmes dans la vie privée, ils n'ont que sévérité pour les autres. Animés de malveillance et d'esprit de chicane, tout leur devient prétexte à misérables contestations : le sabbat, la tradition des anciens, le jeûne, les oblations rituelles. Voyez-les aux côtés de Notre-Seigneur, les yeux mauvais braqués sur lui, épiant ses paroles, discutant ses miracles, lui tendant des pièges. Suivez-les chez l'un d'eux, Simon, qui a invité Jésus à sa table, sans d'ailleurs lui donner aucune marque d'honneur : quelle dureté à l'égard de la pécheresse pénitente ! Ne vous étonnez pas que Notre-Seigneur ait démasqué impitoyablement leurs airs de bonté en quête de suffrages et de louanges.

N'y a-t-il pas dans le monde des personnes qui affichent la bonté, et cela d'autant plus qu'elles en sont plus dépourvues ? Leur langage, leurs manières, leur ton de voix annoncent une suavité que démentent leurs sentiments intimes. On leur dirait volontiers ce que Jésus disait aux pharisiens : « Au dehors, vous paraissez bons aux hommes ; au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et de méchanceté. » (Matth., xxiii, 28).

Sous la même condamnation tombent la plupart de ces fêtes dites « de charité, » que l'on organise à l'occasion d'une catastrophe, d'une calamité publique ou d'une œuvre de bienfaisance. Le programme porte : Au profit des pauvres, ou des sinistrés. Hélas ! il n'est pas rare que le produit de ces divertissements en couvre à peine les frais. La charité est le prétexte ; le vrai but est pour les uns de s'amuser, de danser, de se donner du plaisir, pour certaines mères de produire leurs filles, pour d'autres de se produire elles-mêmes.

IV

Nous arrivons à la dernière contrefaçon de la bonté qui est la *sentimentalité*.

C'est elle qui donne le plus l'illusion de la bonté aux personnes qui s'y laissent aller. Si l'une et l'autre se ressemblent par certains côtés, sur combien de points elles diffèrent !

La bonté a son siège dans le cœur, symbole de l'affectivité, la sentimentalité a le sien dans les nerfs. — La bonté est affaire de sentiment, la sentimentalité est affaire d'impression. — La bonté a son sanctuaire dans l'intime de l'âme, la sentimentalité n'en dépasse point la surface. Celle-là, comme toute vertu, est une disposition habituelle et durable, celle-ci n'est qu'une émotion passagère et de circonstance. La première est en quelque sorte naturelle, la seconde est purement factice. L'une veut donner du bonheur à autrui, l'autre cherche dans le prochain sa satisfaction personnelle ou un intérêt quelconque.

Il n'en manque pas de ces personnes qui pourraient se reconnaître à ces traits de la sentimentalité. Une misère commune, un malheur ordinaire ne les touche pas. Il leur faut du sensationnel, presque du tragique, du dramatique. Entendez-les alors parler avec emphase, même avec des larmes, en un flot de paroles, de leurs émotions, du bouleversement de tout leur être, ou dire leur commisération à l'égard des victimes d'un accident, d'un drame ou d'une catastrophe. Ne leur demandez pas de s'y intéresser d'une manière pratique : à moins que, dans un mouvement instantané de généreuse compassion, elle n'ouvrent largement la main, d'ordinaire elles se dérobent, elles ont toutes les raisons pour s'en tenir là. On dirait que leur bonté s'est épuisée en paroles, en gestes, en jeux de physionomie.

* *

Examinez-vous, Mesdames, devant Dieu. Demandez-vous en toute impartialité, à sa lumière, si votre bonté est exempte de toutes ces contrefaçons, ou si quelqu'une d'entre elles ne s'y mêlait pas. Aspirez à être bonnes, vraiment bonnes, d'une bonté sans alliages qui en altèrent la divine substance, de cette bonté dont Dieu est le principe, le moyen et la fin. Ainsi soit-il.

POUR UNE FÊTE PATRONALE D'APOTRE

LES PROGRÈS DU CATHOLICISME A NOTRE ÉPOQUE

Euntes ergo, docete omnes gentes.
Allez, enseignez toutes les nations. (Matth., xxviii, 19).

Vous savez, m. f., comment votre patron obéit à cet ordre du Sauveur. Il évangélisa une partie du monde connu et porta le flambeau de la foi jusqu'aux peuplades les plus lointaines. Les autres apôtres déployèrent le même zèle en d'autres pays et depuis dix-neuf siècles l'Eglise ne cesse de continuer leur œuvre d'évangélisation dans le monde.

Où en est cette œuvre ? C'est ce que je voudrais vous montrer dans cette instruction. Quand vous l'aurez entendue, vous vous réjouirez, en bons catholiques que vous êtes, des sérieux progrès que fait notre sainte religion à l'heure actuelle.

I

En Europe, d'abord, les nations que le schisme ou l'hérésie avaient arrachées au catholicisme reviennent à lui en grand nombre.

Il y a cent cinquante ans, un prêtre catholique ne pouvait pénétrer en Angleterre sans être jeté en prison ; en tout cas, il ne pouvait exercer le saint ministère qu'en secret. Aujourd'hui, il y a en Angleterre des millions de catholiques avec leurs prêtres, leurs évêques, leurs églises, leurs cathédrales et leurs cérémonies religieuses se déroulent parfois en pleine rue. L'Angleterre, où la haine du pape était si vive, possède aujourd'hui auprès de celui ci un représentant officiel.

En 1800, il n'y avait en Hollande que trois cent mille catholiques. Aujourd'hui on en compte plus de deux millions sur une population de quatre millions. Dieu récompense ainsi cette nation et l'Angleterre de l'hospitalité qu'elles ont donnée à nos prêtres en 1793 et plus récemment à nos religieux et à nos religieuses proscrits.

En Danemark, en Suède et en Norvège, où le catholicisme était interdit il y a cent ans, où on ne comptait du reste que quelques centaines de catholiques, il y en a des milliers aujourd'hui avec plusieurs évêques.

En Suisse, il n'y a guère que soixante ans, les évêques, Mgr Lachat, Mgr Mermillod, étaient encore envoyés en exil. les catholiques y étaient persécutés de mille manières, les biens ecclésiastiques étaient confisqués, les offices célébrés dans des granges, les prêtres même ne pouvaient exercer le saint ministère qu'en cachette et sous un déguisement. Aujourd'hui le catholicisme y est libre et prospère, un catholique y fut même élu en ces dernières années comme Président de la fédération helvétique, et vous vous souvenez avec quel empressement, durant la grande guerre, la Suisse seconda toutes les entreprises charitables du Souverain Pontife.

Sous la douce influence de nos religieux et de nos Sœurs de charité dont elles admirent le dévouement, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie schismatiques accentuent chaque année leur retour au catholicisme et l'une après l'autre depuis la guerre elles ont conclu des concordats avec le chef de l'Eglise Romaine.

Opprimée si longtemps par le schisme russe, la Pologne a enfin recouvré son indépendance et peut maintenant pratiquer la religion catholique en toute liberté. Quant à la Russie elle-même, l'enfer continue d'y régner en maître, mais qui sait si Dieu ne le permet pas afin de ramener cet immense peuple dans le giron de l'Eglise Romaine ?

L'avenir de l'Allemagne luthérienne est tout aussi mystérieux. Quoi qu'il en soit, elle vient de passer avec le Souverain Pontife un concordat, ce qui prouve que les catholiques y sont nombreux et qu'on y estime utile d'entretenir des relations avec le chef de l'Eglise catholique.

Je ne parle pas des nations catholiques. Si le gouvernement espagnol a pu attrister un moment le monde chrétien, il a fini par comprendre, comme l'a fait le gouvernement italien et comme commence à le faire le gouvernement français, que les forces spirituelles sont nécessaires aux nations et que c'est la religion catholique seule qui en est le foyer.

II

C'est un fait certain, les nations d'Europe reviennent à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et même les nations hérétiques et schismatiques éprouvent le besoin d'être représentées près de son chef.

Il en est de même hors d'Europe.

Les Etats-Unis, il y a cent cinquante ans, recevaient leur premier évêque, pauvre pasteur d'un modeste troupeau de quarante mille fidèles. Aujourd'hui, on compte aux Etats-Unis dix millions de catholiques, quatorze archevêques, soixante-dix-huit évêques, des Ordres religieux nombreux, des congrégations très florissantes. Le catholicisme est de beaucoup la religion qui occupe la plus grande place dans cette grande République et on peut prophétiser sans témérité son triomphe probable dans un avenir prochain.

Si maintenant nous nous tournons vers les nations qui, il y a un siècle, étaient encore plongées dans le paganisme, vers l'Afrique, la Chine, le Japon, les îles de l'Océanie, nous y constatons les mêmes progrès du catholicisme.

En Afrique, il n'est plus d'endroit qui n'ait été évangélisé. Le Congo, le Dahomey, la région des grands lacs, où un missionnaire risquait d'être dévoré par les cannibales il y a cinquante ans, sont maintenant peuplés de chrétiens ayant leurs prêtres et leurs évêques. L'île de Madagascar devient française à mesure qu'elle devient chrétienne ; il en est de même de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc où il y a un siècle il n'y avait pas un seul chrétien, à part les esclaves capturés par les Turcs.

En Chine, en Corée, au Japon, la religion catholique a été longtemps persécutée, tous les missionnaires y furent martyrisés l'un après l'autre, mais le sang des martyrs y fut, là comme partout, une semence de chrétiens. Aujourd'hui ces pays comptent un grand nombre d'Eglises et, ce qui prouve que le catholicisme y est déjà bien enraciné, beaucoup de ces Eglises ont à leur tête des évêques et des prêtres indigènes.

Vous le voyez, m. f., la religion catholique n'est pas en baisse dans le monde, mais en sérieux progrès. Ses missionnaires, dignes continuateurs de votre patron et des autres apôtres, ne cessent de lui conquérir de nouveaux peuples et de lui gagner de nouvelles âmes. Et c'est un grand sujet de fierté pour nous de penser que beaucoup de ces missionnaires sont français. La Société des Missions Etrangères de Paris évangélise la Chine, la Corée et le Japon ; la Société des Pères blancs, fondée par le cardinal Lavigerie, évangélise le centre de l'Afrique, les Pères du St-Esprit l'Afrique

Occidentale, les Pères du Sacré-Cœur et les Maristes l'Océanie. Pour ne parler que de notre diocèse, combien d'évêques et de prêtres n'a-t-il pas fourni aux Missions ! Aujourd'hui encore il y en a qui prêchent l'Evangile à Madagascar, en Afrique, au Chili, au Pérou, en Chine, au Mexique, à Ceylan, etc.

III

Tous ces missionnaires ont besoin de prières et de secours matériels pour accomplir leur œuvre d'évangélisation. C'est encore en France que sont nées les œuvres qui les leur fournissent.

La première par son ancienneté est la Propagation de la Foi. Fondée en 1822 à Lyon par une humble fille de cette ville, elle s'est depuis répandue dans le monde entier. Elle ne réclame qu'un sou par semaine à ses membres. Malgré la modicité de cette offrande. elle a déjà procuré des millions aux Missions.

La seconde en date est l'Œuvre de la Sainte Enfance, qui se recommande surtout aux petits enfants et ne leur demande qu'un sou par mois. Etablie en 1843 par Mgr de Forbin-Jeanson, cette œuvre elle aussi s'est répandue dans tous les pays catholiques, et c'est grâce à elle que les missionnaires peuvent fonder des orphelinats, y recueillir, y élever et y instruire des milliers d'enfants abandonnés qui, une fois grands, fondent des foyers chrétiens, lesquels deviennent les meilleurs noyaux des chrétientés nouvelles.

La dernière œuvre, de date toute récente, mais non la moindre en importance, est celle de S. Pierre Apôtre. Fondée à Caen par deux pieuses chrétiennes, elle a pour but de recueillir des ressources pour fonder dans les pays de missions des séminaires où seront formés des prêtres indigènes. Elle ne réclame qu'un franc par an à ses membres, mais quel bien ne fera pas cette modeste offrande, si elle procure sur place aux pauvres infidèles des prêtres choisis parmi eux, de même race, de même couleur, de mêmes mœurs et de même langue, plus capables dès lors que des étrangers de s'en faire comprendre, de les convaincre et de les amener à la vraie foi ! Cette formation de clergés indigènes est, vous le savez, le vœu le plus ardent du grand pape actuel Pie XI. Et de fait, elle s'impose plus que jamais, maintenant que le recrutement du clergé devient si difficile dans les pays catholiques et ne permet plus d'envoyer comme autrefois des missionnaires nombreux dans les pays infidèles.

Dans la mesure où vous le pouvez, donnez votre offrande à ces différentes œuvres, vous continuerez ainsi l'œuvre de votre patron et des autres apôtres ; vous contribuerez à l'extension du règne de Dieu dans le monde. En aidant ainsi les missionnaires, vous aurez part à leurs mérites, les âmes qu'ils sauveront le seront aussi par vous, et sauver l'âme de ses frères est, vous le savez, le plus sûr moyen de sauver la sienne. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

45e LEÇON

LA PÉNITENCE

Q. 391. — *Qu'est-ce que la Pénitence ?*

R. — *La Pénitence est un sacrement qui efface les péchés commis après le Baptême et nous rend la vie surnaturelle, si nous l'avons perdue.*

Le Baptême nous a donné la vie surnaturelle ; la Confirmation l'a affermie en nous. Malheureusement il nous reste toujours la triste possibilité de perdre cette vie surnaturelle. La tentation nous oblige à choisir entre le plaisir défendu et la conservation de la vie surnaturelle [1]. L'expérience prouve que souvent l'homme choisit le plaisir défendu. La vie surnaturelle une fois perdue peut-elle être retrouvée ? Oui, car si Notre-Seigneur nous a enseigné à pardonner et à rendre au prochain coupable envers nous notre amitié qu'il avait perdue, il nous donne lui-même l'exemple du pardon par le sacrement de Pénitence.

La Pénitence est un sacrement. Elle comporte en effet un signe sacré (cf. no 392), institué par Jésus-Christ (cf. no 393) pour produire la grâce dans nos âmes et nous sanctifier.

La Pénitence produit en nous un double effet : elle efface le péché et elle donne la grâce.

1o Elle efface le péché. Il faut entendre par là que le péché pardonné est supprimé, n'existe plus. Il n'est pas caché par les mérites de Jésus-Christ, à la façon d'une tache recouverte d'un voile, comme le prétendent les Protestants ; mais il est vraiment détruit et ne subsiste plus, comme une tache qui s'en va à la suite d'un lavage. C'est pourquoi l'on compare volontiers la Pénitence à un bain qui fait disparaître les impuretés de l'âme, comme le bain physique le fait pour les malpropretés du corps.

2o Elle donne la grâce. Il faut ici distinguer deux cas. Si l'âme est en état de péché mortel et a par conséquent perdu la grâce sanctifiante, la Pénitence lui rend cette grâce et la met de nouveau en état de grâce. Si l'âme est seulement en état de péché véniel, la Pénitence ne lui rend pas la grâce sanctifiante, puisqu'elle ne l'avait pas perdue, mais elle l'augmente en elle. Elle joue alors le rôle d'un remède ou d'un fortifiant qui rétablit et consolide les forces d'un corps vivant, mais affaibli par la maladie. Dans le premier cas, il y a résurrection spirituelle ; dans le second, guérison spirituelle [2].

On peut encore envisager un troisième cas. Certaines personnes pieuses accusent volontiers en

[1] Nous envisageons ici le cas extrême. Toute tentation n'aboutit pas évidemment, dans l'hypothèse d'une défaite, à la perte de la vie surnaturelle. Néanmoins, puisque le péché véniel achemine au péché mortel, il est permis d'affirmer que toute tentation constitue un risque, à plus ou moins longue échéance, de perdre la vie surnaturelle.

[2] Troisième effet du sacrement, dont le catéchisme ne parle pas : il nous restitue les mérites de nos bonnes œuvres perdus par le péché mortel.

confession des péchés qui ont déjà été remis par la Pénitence. Dans ce cas, le sacrement ne les efface pas, puisqu'ils le sont déjà, mais il donne à l'âme un supplément de grâce qui lui est utile pour mener une vie plus chrétienne ou plus fervente.

Les péchés effacés par la Pénitence ne peuvent être que les péchés commis après le Baptême, puisque le Baptême a déjà effacé tous ceux qui l'avaient précédé.

Q. 392. — *Quels sont les actes qui constituent le signe sacré de la Pénitence ?*

R. — *Les actes qui constituent le signe sacré de la Pénitence sont la contrition, la confession et la satisfaction, auxquelles se joint l'absolution du prêtre.*

Le signe sacré de la Pénitence comprend : 1° trois actes accomplis par le pénitent : la contrition, ou regret sincère d'avoir offensé Dieu, accompagné de la ferme résolution de ne plus l'offenser à l'avenir; la confession, ou accusation des péchés commis faite à un prêtre ; la satisfaction, ou réparation des péchés par divers moyens, notamment par ceux qui sont imposés par le confesseur ; 2° un acte accompli par le prêtre : l'absolution, ou sentence de pardon.

Nous reparlerons en détail de ces différents actes au cours des chapitres suivants.

Q. 393. — *Quand Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement de Pénitence ?*

R. — *Jésus-Christ a institué le sacrement de Pénitence après sa résurrection, quand il a dit à ses Apôtres : « Recevez le Saint-Esprit ; les pechés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez. »*

Le pouvoir de remettre les péchés n'appartient qu'à Dieu. Pour que les hommes puissent user de ce pouvoir, il a donc fallu que Dieu le leur communiquât. C'est ce qu'a fait Jésus-Christ, le soir même de sa résurrection. Il a choisi ce jour-là pour mieux montrer que le sacrement de Pénitence ressuscite à la vie de la grâce les âmes atteintes de mort spirituelle.

Jésus apparut donc à ses Apôtres au Cénacle et leur dit : « Comme mon Père m'a confié une mission, moi aussi je vous confie une mission. » Après avoir ainsi parlé, il souffla sur eux et ajouta : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez. »

Ainsi Jésus précise bien que la mission qu'il confie à ses Apôtres est la même que celle qu'il a reçue de son Père : le salut du monde par la prédication de la vérité et le pardon des péchés. Pour le moment il laisse de côté le premier aspect de cette mission, se réservant d'y revenir plus tard. Il explique au contraire le second aspect, la rémission des péchés, et leur en confère en même temps le pouvoir. Dès lors les Apôtres agiront avec l'autorité du Christ, qu'il vient de leur déléguer, pour juger les pécheurs, c'est-à-dire pour examiner leurs péchés et leurs dispositions, et, à la suite de cet examen, prononcer la sentence de pardon ou, s'il y a lieu, les renvoyer sans pardon.

Q. 394. — *A qui Jésus-Christ a-t-il confié le pouvoir de remettre les péchés ?*

R. — *Jésus-Christ a confié le pouvoir de remettre les péchés aux évêques et aux prêtres approuvés par eux.*

C'est aux Apôtres, nous venons de le voir, que Jésus-Christ a donné le pouvoir de remettre les péchés ; mais il a chargé aussi les Apôtres de transmettre ce pouvoir, ainsi que tous ceux qu'ils ont reçus, à des successeurs, qui, à leur tour, devaient les transmettre à d'autres et ainsi de suite jusqu'à la fin du monde. Il ne pouvait en être autrement, car les Apôtres n'ont pu atteindre qu'un petit nombre d'hommes dans le temps et dans l'espace; or le Christ est venu pour le salut de tous.

Le pouvoir de remettre les péchés est donc transmis à tous ceux qui ont reçu, comme les Apôtres, le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction. Le premier est conféré par l'ordination sacerdotale ; il appartient donc à tous les prêtres et par là-même à tous les évêques. Le second, qui confère l'autorité nécessaire pour user du pouvoir d'ordre, est donné par le pape aux évêques et délégué [1] par les évêques aux prêtres qui relèvent de leur autorité.

Naturellement un évêque ne peut déléguer à un prêtre le pouvoir de juridiction que dans les limites où il peut lui-même l'exercer, c'est-à-dire dans le diocèse dont il a la charge [2].

Q. 395. — *Quelle est la grâce sacramentelle de la Pénitence ?*

R. — *La grâce sacramentelle de la Pénitence est une grâce qui nous aide à résister aux tentations, à éviter les occasions du péché et à nous corriger des mauvaises habitudes.*

On se rappellera d'abord bien exactement ce qu'est la grâce sacramentelle (cf. n° 361, 2°).

Puisque la pénitence a pour but de détruire en nous le péché, la grâce sacramentelle qu'elle confère est une grâce qui nous aide à ne plus tomber dans le péché.

Nous pouvons être entraînés au péché :

1° Par de mauvaises habitudes. Quand nous répétons souvent le même acte, ces répétitions développent en nous une tendance à renouveler l'acte plus souvent et plus facilement. Par exemple celui qui commet des excès de boisson se trouve entraîné par une tendance de plus en plus forte à renouveler ces excès. C'est ce que veut dire le proverbe : « qui a bu boira. »

[1] Nous ne croyons pas utile de distinguer ici juridiction ordinaire et juridiction déléguée au sens canonique des termes.

[2] Si l'on voulait expliquer aux enfants pourquoi l'évêque et le curé peuvent confesser leurs sujets en quelque lieu que ce soit, il faudrait nécessairement traiter la question des deux sortes de juridiction, question que nous avons laissée de côté comme relevant plutôt d'un cours supérieur de religion.

2o Par les tentations. La tentation consiste en un attrait ou attraction vers le mal. L'habitude est permanente, c'est-à-dire qu'elle demeure en nous tant que nous ne la combattons pas. La tentation est passagère ; elle ne se produit qu'à certains moments et ne dure qu'un temps. Les mauvaises habitudes provoquent des tentations : la tendance habituelle au mal se manifeste à un moment donné sous la forme d'un attrait plus puissant vers le mal : c'est la tentation.

3o Par les occasions. Ce sont des circonstances extérieures qui peuvent donner naissance à une tentation en nous mettant en présence du plaisir défendu. Ainsi pour le buveur la fréquentation d'un ami qui, lui aussi, aime boire, sera une occasion de tentation et de péché.

Si nous voulons éviter de tomber dans le péché, nous devons fuir les occasions dangereuses, combattre nos mauvaises habitudes et essayer de nous en débarrasser, enfin résister courageusement aux tentations.

La Pénitence nous donne le droit de recevoir au moment voulu des grâces actuelles qui nous aideront dans ces trois circonstances.

LES PERSONNAGES EVANGÉLIQUES

XV

MARIE AU CÉNACLE

Jésus ne monta pas au ciel sans faire ses adieux à sa Mère, adieux qui furent tristes pour elle, car elle serait désormais privée de la présence infiniment douce de son Fils. Il y suppléa sans doute par des apparitions et des entretiens intimes. Aussi bien accepta-t-elle cette séparation avec le courage de la femme forte qu'elle était et avec l'esprit de sacrifice qui lui était coutumier. D'ailleurs elle était revêtue de prérogatives nouvelles, elle était devenue la Mère des hommes. Elle avait accepté cette charge sur la parole de Jésus, elle en remplirait les fonctions avec la joie du devoir et de l'amour.

I

Les écrivains sacrés ne nous disent pas si elle accompagna le Sauveur sur la Montagne des Oliviers, ni si elle fut témoin de son Ascension. Mais nous aimons à penser qu'elle demeura auprès de Jésus jusqu'au dernier moment, qu'elle recueillit, pour les garder dans son cœur, ses suprêmes paroles, qu'elle eut son dernier regard et son dernier sourire. Nous la voyons, quand une nuée l'a dérobé aux yeux des disciples, écouter l'avertissement des anges : « Il viendra, comme vous l'avez vu s'élever au ciel. » Alors elle revient à Jérusalem et elle entre dans le Cénacle avec les Apôtres, conduite par Pierre leur chef. Elle y demeure, elle y prie avec eux, elle est au milieu d'eux comme une mère au milieu de ses enfants.

C'est dans le Cénacle que Jésus avait fait la Cène avec eux, institué la Sainte Eucharistie, laissé le disciple bien-aimé reposer sur son cœur. Ils y avaient goûté des délices toutes célestes, entendu ces derniers discours qui n'avaient déjà plus rien des accents de la terre. Le Maître leur y avait lavé les pieds, symbole de la pureté de leur âme : « Vous êtes purs, mais pas tous ! » Tous ces souvenirs leur reviennent, les assiègent, tous les objets leur parlent ; ces murs, ces tentures ont gardé l'écho de ces paroles et demeurent les témoins muets de ces grands mystères. Quand ils y entrent, ils ressentent comme un vide immense, cette vaste pièce ressemble à un corps d'où l'âme est partie. Mais Marie est là, l'image vivante de Jésus, Marie, leur mère tendre et douce, qui leur rappelle ce que Jésus a dit, ce qu'il a fait, comme il les aimait, et ils l'écoutent, elle, si persuasive, si pieuse, si maternelle, et le bonheur rentre dans leur cœur plein de regrets.

La chambre où ils se tenaient était une salle haute, au premier étage, l'appartement d'honneur de la maison. « Aujourd'hui encore cet appartement d'honneur se trouve dans toutes les maisons un peu importantes de l'Orient. D'ordinaire, il s'ouvre sur la terrasse et l'on y aboutit par un escalier extérieur. C'est là qu'on reçoit les visiteurs, qu'on se recueille pour prier, qu'on se réunit pour converser, qu'on expose les morts avant la sépulture, qu'on donne les festins et les grands repas de famille. » (Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, vo *Cénacle*).

Les Apôtres y montent par l'escalier du dehors : *ascenderunt*. Ils se trouvent alors dans une vaste pièce de cinquante pieds de long et de trente de large, et l'on comprend que les disciples aient pu y tenir cent-vingt. A qui appartenait cette grande maison ? Assez probablement à Marie, mère de Jean-Marc. C'est sans doute la maison où vint frapper Pierre miraculeusement délivré de ses fers. De nombreux disciples y étaient rassemblés comme, le jour de l'Ascension, au Cénacle. (Act., XII, 12).

La demeure de Jean devait être proche du Cénacle. C'est là que le disciple bien-aimé reçut la Sainte Vierge. Elle était là, à côté des Apôtres, au centre de la famille chrétienne dont elle était la Mère. S. Pierre s'établira au Cénacle, tout auprès d'elle. Tous les disciples envoyés en mission reviendront à Jérusalem pour rendre compte de leurs travaux à leur chef ; et ainsi Marie connaîtra tous les détails de la vie, des prédications, des conquêtes de l'Eglise primitive.

Marie était-elle en sûreté dans cette retraite ? C'est une question qui se pose d'elle-même, car les temps étaient troublés, le Sanhédrin persécutait S. Pierre en attendant qu'Hérode Agrippa le jetât en prison afin de détruire l'Eglise naissante.

« Le temps n'était plus, écrit Fouard, où Israël regardait le Temple comme le seul lieu de la prière : 480 synagogues élevées dans Jérusalem attiraient ici les Cyrénéens, là les Alexandrins, ailleurs les Juifs de Cilicie ; chacun d'eux recherchant avant tout une communauté d'origine,

d'éducation, de langue et de coutumes. Les scribes pharisiens avaient établi des confréries où l'on se réunissait chaque jour pour des repas que sanctifiaient de religieuses pratiques. » *(S. Pierre,* ch. I).

Le droit de réunion était donc reconnu largement, et les Apôtres en usaient. Ils paraissent d'ailleurs avoir joui d'une protection divine, parmi les événements qui étaient toujours menaçants. En effet, lorsqu'éclata la persécution après la mort de S. Etienne, « tous se dispersèrent dans les régions de Judée et de Samarie, excepté les Apôtres » (Act., VIII, 1). Les Apôtres étaient donc en sécurité à Jérusalem. Aussi bien la Providence se devait à elle-même de mettre comme une garde autour du Cénacle, à cause de la Sainte Vierge. Elle y continua sa protection plus tard. Au siège de Jérusalem par Titus, la ville ne sera pas attaquée ni ravagée de ce côté. Les fidèles transformèrent ensuite le Cénacle en un sanctuaire que l'empereur Adrien trouvera seul debout parmi les ruines de la ville, semblable, dit S. Epiphane, à une tente dans un vignoble dévasté.

II

Nous connaissons maintenant le Cénacle. Nous allons nous y arrêter un instant avec la Sainte Vierge et les disciples.

« Ceux-ci, disent les Actes des Apôtres, entrèrent dans cette maison et ils montèrent dans la pièce où se tenaient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée et Simon le Zélé, et Jude, frère de Jacques. Tous, dans un même esprit, persévéraient dans la prière avec quelques femmes et Marie, mère de Jésus, et ses frères. Ils étaient environ cent-vingt. » (Act., I, 14-15).

Voilà déjà constituée la jeune Eglise. C'est Pierre qui la gouverne, qui est le chef, mais c'est Marie qui est l'animatrice, qui la fait prier; Marie, qui est la Mère.

Comment sont-ils réunis ? C'est par l'ordre de Jésus-Christ. Avant de monter au ciel il leur a dit : « Ne partez point de Jérusalem, mais attendez-y le don promis par le Père. »

Pourquoi sont-ils réunis au Cénacle ? C'est parce que là a été instituée la Sainte Eucharistie. Cette salle haute est encore remplie du parfum divin, elle a gardé l'écho des paroles de Jésus. En y entrant, les Apôtres croient encore le voir et l'entendre.

Et que font-ils dans le Cénacle ? Pierre prend en main l'autorité ; il parle, il propose d'élire un Apôtre, afin que le Collège apostolique soit complet. Matthias remplace Judas. Mais si l'on en croit S. Hésychius, patriarche de Jérusalem. et S. Proclus, patriarche de Constantinople, il y offre pour la première fois le saint sacrifice de la messe, afin que tous prient dans le même esprit avec Marie, devant Jésus-Christ invisible, mais réellement présent sous les espèces eucharistiques.

Qu'elles sont ferventes, leurs prières, avec l'exemple de Marie qui les enflamme de saintes ardeurs, qui leur parle de Jésus et leur rappelle ses recommandations, ses conseils, son amour ! Il suffit de la regarder pour se sentir tout autre, et comme ils ne se lassent point de la contempler, leur ferveur se soutient et s'accroît. Ils sont animés des mêmes pensées, de la même générosité d'âme, du même désir d'être dignes de lui, dignes d'elle et de réparer leur erreur passagère.

Ils attendent le Paraclet promis par Jésus. Marie, au milieu d'eux, leur redit les merveillles de l'Esprit-Saint qu'elle a reçu le jour de l'Annonciation, et comment il transforme l'âme comme le feu transforme le métal.

Après dix jours de prière, le matin de la Pentecôte, on entend un vent violent, le Cénacle est devenu un autre Sinaï ; mais sans l'appareil terrible de la foudre. Le règne de la crainte est fini ; maintenant commence le règne de l'Esprit d'amour. Le Saint-Esprit apparaît sous la forme de langues de feu qui s'arrêtent sur la tête de chacun d'eux et se partagent. Un globe de feu est descendu sur Marie, suivant une pieuse tradition, et s'est répandu sur chacun des membres du Cénacle, comme si tout l'amour, toutes les grâces devaient passer d'abord par le cœur de Marie.

Ces langues sont comme du feu, *tanquam ignis,* parce que leurs paroles ardentes embraseront les cœurs. Aussi bien, quand les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit, ils sont remplis de lui, *repleti sunt,* et ils se mettent à parler, *et cœperunt loqui.* Ils parlent et tout le monde les comprend, parce qu'ils parlent dans toutes les langues.

Après la création, l'Esprit de Dieu s'étendait sur les eaux, sur le chaos, pour façonner, pour préparer le monde nouveau qu'avait fait surgir la puissance de Dieu. Un monde spirituel vient d'être créé, dont les éléments sont renfermés dans le Cénacle. Le Saint-Esprit le forme, le remplit, il façonne des âmes d'apôtres, de martyrs, de vierges. Mais il s'arrête avec complaisance sur l'âme de Marie. Jusque-là elle avait surtout l'esprit d'humilité, elle aimait le silence, la retraite, la vie cachée en Dieu. Maintenant elle est apôtre, parce qu'elle est la mère de toute cette jeune communauté, de toute l'Eglise, de tous les chrétiens ; elle devra les aimer, les exciter à l'amour, les instruire, les sauver. C'est pourquoi elle a reçu l'esprit d'amour, d'expansion, de zèle apostolique. Aussi au Cénacle est-elle comme la présidente qui dirige la prière. Elle n'est pas le chef de la doctrine, elle est la Mère, l'animatrice de la charité. Elle aime, elle fait aimer, elle fait qu'on s'aime, et si jamais on n'a retrouvé une assemblée, une communauté où l'on s'aime comme s'aimaient les premiers chrétiens, c'est qu'elle était là, leur apprenait à n'avoir qu'un cœur et qu'une âme et qu'elle était écoutée.

Un seul cœur, une seule âme, voilà le grand don du Saint-Esprit que Marie communique à sa jeune famille qui s'accroît miraculeusement, puisqu'après les deux premières prédications de

S. Pierre, le chef de la doctrine, huit mille néophytes entourent leur Sainte Mère. Rien ne résiste à l'Esprit-Saint.

XVI

MARIE ET LES APÔTRES

L'Eglise est constituée dès le Cénacle. Elle a un chef qui parle, commande, instruit, décide et agit. C'est non pas Marie, mais Pierre. Pierre est nommé le premier de ceux qui demeurent au Cénacle. Le Cénacle est donc sa demeure à lui, puisqu'il a reçu l'autorité. Marie est nommée seule parmi les saintes femmes qui prient ensemble, mais elle n'est qu'un membre de l'Eglise, tandis que Pierre en est la tête. Elle est sa sujette, sa paroissienne, elle l'écoute, elle donne l'exemple de la soumission. Malgré son éminente dignité, elle demeure dans son humilité qui l'a faite si grande aux yeux de Dieu. Elle ne fait pas de miracles, elle laisse cette faveur à Pierre et à Jean d'abord, pour affermir leur autorité. Ce sont eux qui guérissent le boiteux de la porte du Temple. Elle se contente de s'en réjouir.

I

Sa mission, son rôle, c'est d'être Mère. Elle l'accomplit en tout amour et en toute douceur. S'il y a des désordres, ce n'est pas elle qui sévit, c'est Pierre, c'est le chef, comme il convient. Les mesures de rigueur sont rares, mais elles sont nécessaires. « Elles convenaient à ces premiers jours où il fallait conserver pure la semence que le Maître allait répandre par le monde. » (Fouard, *Saint Pierre).* C'est ainsi qu'Ananie et Saphire sont sévèrement punis pour leur mensonge. Leur âme toutefois est sauvée, suivant le sentiment de S. Jérôme et des Pères, car avant d'expirer ils se sont repentis à la parole de Pierre. Marie ne veut être que le sourire de l'Eglise naissante.

Bientôt le Cénacle ne suffit plus à contenir les fidèles, dont le nombre s'accroît sans cesse. Le Cénacle est le premier temple où l'on célèbre les saints mystères ; il faut d'autres temples où puissent entrer les chrétiens pour prier, pour rompre le pain eucharistique ; alors chaque maison se transforme en un temple. Jésus ayant célébré la Cène le soir, les apôtres l'imitent. Le soir donc, les croyants se réunissent dans des maisons particulières, font ensemble un repas modeste où règne la charité, de là le nom d'*agape* que leur donnera la piété des fidèles, « ils prennent cette nourriture avec joie et simplicité de cœur, » puis l'un des Apôtres renouvelle la cérémonie sacrée de la Cène, fait ce que le Sauveur leur a ordonné de faire en mémoire de lui, procède à la fraction du pain, bénit la coupe pleine de vin, la consacre et tous reçoivent le corps et le sang du Sauveur. De là leur douce et sublime ferveur, et cette union, cette fraternité, cet amour qui pendant longtemps feront l'admiration des païens qui ne s'aimaient pas, mais qui admiraient l'amour qui animait les chrétiens.

Marie aussi prenait part à ces agapes célestes et c'était la grande, la nécessaire consolation de son exil sur la terre. Elle était heureuse aussi de se voir entourée de ses enfants, de ces néophytes qui l'interrogeaient, lui faisaient raconter la vie, la bonté, les souffrances de son Fils. Alors son cœur de mère se dilatait ; elle parlait, pour faire aimer Jésus ; les fidèles ne se lassaient point de l'écouter, elle les instruisait, elle leur répétait le grand précepte : « C'est à ceci que l'on reconnaîtra que vous êtes les disciples de mon Fils si vous vous aimez les uns les autres. » Elle fut la grande catéchiste de l'Eglise de Jérusalem.

C'est qu'il y avait tout à apprendre aux néophytes juifs ! Ils étaient étroits, bornés, pleins de préjugés, pétris d'habitudes auxquelles il faudrait renoncer peu à peu. Il y avait tout à apprendre même aux Apôtres ! Il fallait pour cela toute la prudence, toute la patience, toute l'indulgence de la Vierge Marie. Comment leur faire comprendre que le Temple, le Temple qui était leur gloire, la gloire de Jérusalem et de toute la Judée, devait céder la place à l'Eglise du Christ et que ce magnifique édifice était fait pour être abandonné et pour disparaître ! Aussi quelle délicatesse dans son langage, dans ses explications ! Comme, à sa parole, les Apôtres apportent de prudence, même dans leurs démarches ! Ils continuent à prier au Temple, quoique leur vrai temple soit le Cénacle, et ainsi ils se concilient les Juifs qui se sont convertis. Ils apportent tant de ménagements dans leur enseignement, dans leur conduite que les nouveaux croyants s'aperçoivent à peine de la transition.

Tout cela, c'est l'œuvre de Marie. Elle agit sur les Apôtres, elle les transforme, elle leur redit la doctrine de son Fils, la doctrine de la charité qui se donne, qui s'oublie elle-même, qui détruit dans l'âme jusqu'au germe de l'égoïsme, parce que nous devons ressembler à notre bon Maître qui nous a aimés jusqu'à verser pour nous tout son sang, toute sa vie, afin de nous montrer comment il faut aimer. Les Apôtres ne font que répercuter la doctrine qu'ils ont reçue des lèvres de Marie, avec les clartés nouvelles que leur a apportées le Saint-Esprit [1].

L'idée chrétienne s'empare rapidement des cœurs, les embrase et opère des changements incompréhensibles à tout homme qui ignore l'action de la grâce, et particulièrement l'action de Marie. Les Juifs étaient attachés à l'argent, aux biens temporels, à la jouissance ; écoutez ce qu'ils sont devenus en peu de temps :

« Tous ceux qui croyaient étaient unis ensemble, et ils avaient tout en commun. Ils vendaient leurs terres et leurs biens et ils en partageaient le prix entre tous, selon les besoins de chacun. (Act., II, 43).

« La multitude des croyants n'était qu'un cœur et qu'une âme. Nul n'appelait sien ce qu'il possédait, mais tout était commun entre eux. » (Act., IV, 32).

[1] V. *La Vierge Marie présentée à l'amour du XX[e] siècle*, par le P. Joseph Lémann, t. II.

II

Mais déjà la persécution a commencé. Après la guérison du boiteux de la porte *Speciosa*, Pierre et Jean sont traduits devant le Sanhédrin pour avoir déclaré que ce miracle, ils l'avaient fait au nom de Jésus. Le cœur de Marie s'inquiète. Pierre qui a été si faible pendant la Passion aura-t-il le courage d'affronter ses juges ? Mais il a reçu le Saint-Esprit, il parle comme un chef : « Jugez vous-mêmes, dit-il, s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu. » (Act., IV, 20).

Traduits une seconde fois et jetés dans la prison publique, ils font la même et fière déclaration : « On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » (V, 29). Alors intervient Gamaliel avec son fameux dilemme qui les fait mettre en liberté, non sans avoir été flagellés. « Ils s'en vont joyeux d'avoir été dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus. » (V, 41). Quel bonheur pour Marie de les voir si généreux, si fermes ! Elle est rassurée maintenant. Les Apôtres peuvent accomplir partout leur mission, aucun obstacle humain, aucune persécution ne les arrêtera. Ils vont, suivant l'ordre du Maître, prêcher à Jérusalem, en Judée, en Samarie. Avant de partir, ils viennent prendre sa bénédiction, et, au retour, ils lui racontent les conversions opérées, les bourgades conquises. Elle est heureuse, la bonne Mère, de voir se répandre l'Evangile. Mais elle les aide constamment de ses avis, de ses prières.

Toutes les épreuves de l'Eglise sont aussi les siennes. S. Etienne est lapidé, mais avant de mourir il a vu les cieux ouverts et Jésus à la droite du Père ; la Sainte Vierge pleure et se réjouit à la fois. Il a vu Jésus : Jésus de la présence de qui elle est privée, et il est au ciel. Elle apprend aussi qu'un jeune homme nommé Saul gardait les habits des meurtriers, consentant ainsi à la mort du premier martyr. Elle prie pour ce jeune persécuteur. Bientôt Saul sera renversé sur le chemin de Damas et choisi pour porter l'Evangile aux Gentils. Avant d'entreprendre sa mission, il se rendra à Jérusalem, pour voir Pierre, car il ne peut commencer son apostolat sans l'aveu du Prince des Apôtres ; mais il est venu aussi pour voir Marie, la Mère de Jésus, dont les prières avec celles d'Etienne ont converti en un doux agneau ce loup rapace.

Les Juifs sont jaloux des succès des Apôtres et ils préviennent contre eux l'esprit du roi Hérode-Agrippa. Celui-ci fait trancher la tête à S. Jacques, le frère de S. Jean, proche parent de la Sainte Vierge : « Voyant que cela est agréable aux Juifs, il fait arrêter Pierre, afin de le faire comparaître devant le peuple après les fêtes de Pâques. » (Act., XII). Le cœur de Marie est très affligé de la mort de Jacques ; il l'est plus encore de l'arrestation de Pierre, car l'Eglise demeurerait sans chef, les brebis sans pasteur, et qui sait à quelles extrémités se porterait ce prince réputé pour sa cruauté ? Aussi l'Eglise ne cessait de prier pour Pierre. Marie était au milieu des fidèles, leur donnant l'exemple. Jésus pouvait-il être sourd aux prières de sa sainte Mère ? Aussi, pour sauver son Apôtre, il fera ouvrir les portes de fer de sa prison et tomber ses chaînes. Pierre sort en toute sécurité parmi les gardes endormis ; mais désormais les disciples ne pourront plus rester à Jérusalem. L'heure est venue où ils devront se séparer pour aller prêcher l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre.

Une dernière fois ils se réunissent sur la montagne des Oliviers, dans une grotte où ils ont souvent reçu l'enseignement de Jésus. Ils vont partir ; se reverront-ils jamais ? Dans cette grave circonstance, ils s'inspirent de la volonté du Saint-Esprit. Que vont-ils annoncer à toutes les nations de la terre ? Quels seront les points principaux de leur prédication ? Car il s'agit d'établir le monument de l'unité de foi. Ils arrêtent donc les articles du Symbole : « Je crois en Dieu, je crois en Jésus-Christ ! » Qui est Jésus-Christ ? Alors ils définissent sa personnalité et celle de sa divine Mère : « Il a été conçu du Saint-Esprit ; il est né de la Vierge Marie, et il s'est fait homme. » Jésus-Christ est le Fils de Dieu et de Marie. Ils iront dans tout l'univers pour y faire retentir ces noms de puissance et de douceur : Jésus et Marie. Bientôt, dans toutes les communautés chrétiennes, on redira, on chantera : « Je crois en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, né de la Vierge Marie, *natus ex Maria Virgine.* »

C'est Marie aussi qui les envoie, et il n'est point téméraire de penser qu'elle a assigné à chacun sa mission. Elle les exhorte, elle les bénit, elle prie pour eux, et si Dieu permet qu'ils reviennent, ils retrouveront leur Mère dont le cœur est le centre d'amour, le centre d'apostolat, le centre de famille.

Quel moment solennel que celui où ils lui font leurs adieux, où ils se quittent emportant dans leur cœur l'amour de leur bon Maître, l'image vénérée de Marie et leur Symbole qui est toute leur science ! Cependant ils ne vont pas à l'aventure et Dieu a préparé partout comme des jalons de leur voie, des relais et des étapes de voyage. Partout ils rencontreront des colonies juives qui les accueilleront tout d'abord, des synagogues où ils seront invités à parler, où ils prêcheront le nom de Jésus-Christ. Ils iront ainsi, de colonies en colonies, toujours un peu plus loin, de synagogues en synagogues. Souvent ils seront persécutés, chassés, lapidés, haïs et rejetés. Ils s'en consoleront en se rappelant « qu'ils seront haïs de tous les hommes, » mais que Jésus les assistera, qu'il sera toujours avec eux. La pensée de Marie aussi les accompagnera partout, comme une étoile directrice qui leur sourira avec amour. Ils sentiront sa protection sur eux, car elle est la plus tendre et la plus forte des mères. Et ils se retrouveront tous, sauf S. Jacques, au moins une fois, à Jérusalem, à

Gethsémani, autour de son glorieux tombeau, en son Assomption. Elle restera le centre puissant qui les attire irrésistiblement.

XVII

LA MORT ET L'ASSOMPTION DE MARIE

I

Fidèle à la recommandation de Jésus, S. Jean garde la Sainte Vierge auprès de lui. Peut-être l'emmena-t-il quelque temps à Ephèse, mais ce fut pour revenir à Jérusalem. Il était pour elle le meilleur des fils ; nul doute que Dieu ne lui ait agrandi le cœur pour qu'il pût aimer davantage sa mère adoptive ; mais Jean n'était qu'un homme et Jésus était le Fils de Dieu, il ne pouvait y avoir parité dans l'amour. C'est pourquoi la Sainte Vierge, sans Jésus, se sentait en exil et privée de tout, car elle était privée de l'infini. La patrie, c'était là où était Jésus. Elle était comme veuve, la veuve des veuves, dit S. Bernardin de Sienne, comment eût-elle été heureuse ?

Nous avons tous en nous l'instinct, le désir de la béatitude, c'est pourquoi rien ne nous satisfait, mais cet instinct, ce désir était tellement pressant en Marie, qui n'était sensible à aucune félicité terrestre et qui avait eu des visions de paradis, qu'il devenait pour elle un tourment. Elle voulait voir Jésus. Son cœur ne goûterait aucun repos tant qu'elle ne serait pas unie à Jésus.

Nous sommes bien attirés par la beauté infinie, mais il y a comme des courants qui paralysent et arrêtent cette divine attraction, des obstacles qui empêchent notre marche : le péché, même véniel, qui refroidit l'amour, les mille attraits de la terre, les nuages qui obscurcissent le ciel, le péché originel dont nous gardons les effets dans notre esprit et dans notre cœur, comme dans notre corps. Mais Marie était immaculée, l'ombre du mal même ne s'était pas projetée sur son âme, son ciel était pur, elle était attirée vers le ciel, vers son Fils, comme par un aimant irrésistible. Elle devait lutter pour ne pas y céder, car le devoir la retenait au milieu de la jeune Eglise, mais son séjour sur la terre demeurait une inexprimable souffrance.

Alors elle parcourait les endroits où elle avait accompagné Jésus, particulièrement le chemin sanglant du Calvaire ; elle suivait ses traces, elle s'agenouillait à la place où il était tombé tout meurtri, où elle l'avait rencontré chargé de sa croix, où elle s'était évanouie ; elle revoyait son regard si profond et si affligé, surtout elle faisait de longues stations sur le Calvaire. Elle entendait encore ses paroles, l'expression suprême de son amour pour elle : « Femme, voilà votre fils ! » Mais tout cela ne faisait que renouveler l'acuité de sa douleur.

Elle goûtait toutefois chaque jour une consolation ineffable. Dans la maison de Jean elle s'approchait de l'autel de la fraction du pain, elle recevait de ses mains la Sainte Eucharistie, elle redisait à Jésus, avec une reconnaissance infinie : « Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui. » Ainsi chaque jour elle ressentait comme les joies d'une autre incarnation. Qui dira les délices dont Jésus inondait son âme, pour l'encourager à supporter cette vie qui, sans lui, sans cette douce apparition quotidienne, lui eût été intolérable ? Et cependant elle avait l'ordre de vivre. Femme de devoir avant tout, elle obéissait, elle parlait de Jésus, elle le faisait aimer, les premiers chrétiens buvaient ses paroles, leurs âmes se fondaient d'amour, et Marie, s'oubliant toujours, non seulement ne leur laissait rien deviner de sa peine, de son intime tristesse, mais elle leur souriait de ce sourire qui ravissait les anges.

Cependant les années s'écoulaient, toutes longues qu'elles lui paraissaient. Le temps aussi approchait où s'accompliraient les prophéties touchant l'épouvantable ruine de Jérusalem. Jésus ne pouvait laisser sa sainte Mère victime, ni même témoin d'un pareil désastre. D'ailleurs l'Eglise était fondée et affermie. A Jérusalem, S. Jacques jouissait d'une autorité que reconnaissaient même les Juifs. Les Apôtres évangélisaient l'univers avec un zèle et des succès miraculeux. Pierre était à Rome, où il établissait le Siège apostolique devant lequel s'inclinaient déjà toutes les nouvelles Eglises ; le moment était venu pour Marie de quitter la terre. La quitterait-elle, comme les autres créatures humaines, par la mort qui nous est naturelle ? Mais Marie devait-elle mourir ? Qu'est-ce que la mort ? C'est le prix et la punition du péché. Si Adam et Eve n'avaient pas péché, ils ne seraient pas morts. Marie, exempte du péché originel, ne devait donc pas mourir. « Comment aussi en effet participerait-elle à la mort, dit S. Jean Damascène, celle qui a produit la vie pour tout le genre humain ? »

Cependant elle voulut mourir.

Pourquoi ? Pour ressembler à Jésus, qui est mort. Sa mort ne sera pas sanglante comme celle de Jésus, puisque le monde a été racheté au prix de son sang et de ses angoisses infinies, mais, comme lui, elle rendra son âme à Dieu, comme lui elle sera ensevelie dans un tombeau. Elle veut se soumettre à la loi commune.

Une autre raison sortie de son cœur la sollicite à choisir la mort. Elle sait combien ce passage est pénible pour l'humanité, les affres qui l'accompagnent, la tristesse qui envahit les âmes à la vue des suprêmes douleurs, au moment de la séparation déchirante ; elle veut mourir pour adoucir nos peines et notre chagrin ; elle veut mourir pour nous apprendre à mourir. Jésus a souffert pour nous apprendre à souffrir, Marie nous apprendra comment la mort devient douce, calme, heureuse pour le chrétien.

II

Marie choisit donc de mourir. Des traditions, qui n'ont rien d'historique, ont entouré de mer-

veilleux son tombeau. Cependant il convient d'en retenir quelque chose, surtout ce qui est attesté par le pseudo-Aréopagite et par S. Jean Damascène : celui-ci témoin plus autorisé parce qu'il recueillit les traditions sur place.

Dieu voulut que les Apôtres fussent réunis à Jérusalem tous, sauf Thomas, pour assister aux derniers moments de la Sainte Vierge. Jean lui apporta le pain du ciel, et une dernière fois sur la terre elle s'unit à son Fils, sous les yeux des Apôtres qui pleuraient. Elle les bénit ensuite avec tendresse et leur recommanda l'Eglise. Alors elle prononça le nom de Jésus et expira dans un suprême acte d'amour, sans souffrance, sans agonie. Jésus, qu'elle avait invoqué, vint et cueillit l'âme de sa sainte Mère comme une belle fleur immaculée et toute céleste. « Les Apôtres virent des anges, dit S. Jean Damascène, ils entendirent des psalmodies d'en-haut, et Marie, entourée de la gloire divine, remit son âme très pure entre les mains de Dieu. » Tous ceux qui étaient là lui baisèrent avec un profond respect les pieds et les mains. Alors commença un concert de louanges, chacun témoignant ses regrets, son amour et rappelant la bonté ineffable de Marie.

« Hiérothée, dit le pseudo-Aréopagite dans une lettre à Timothée, tenait le premier rang parmi nos pontifes inspirés, comme vous l'avez vu lorsque vous et moi et beaucoup d'entre nos saints frères nous nous trouvâmes réunis autour du corps sacré qui avait produit la vie et renfermé le Fils de Dieu. Il y avait aussi là Jacques, frère du Seigneur, et Pierre, chef suprême et maître des théologiens. Alors il plut aux pontifes de célébrer, chacun à sa manière, la toute puissante bonté de Dieu qui s'était revêtu de notre infirmité. Or, après les Apôtres, Hiérothée, vous vous en souvenez, les surpassa tous. Ravi, hors de lui-même, profondément ému, il nous dit des choses merveilleuses. » *(De divinis nominibus,* I, 3). Quelle que soit l'authenticité de cette lettre, elle reproduit au moins une tradition.

Des miracles éclatent autour de la dépouille glorieuse de Marie. « Les aveugles recouvraient la vue, dit Nicéphore, l'ouïe était rendue aux sourds, les paralytiques s'étonnaient de marcher et par son attouchement les malades étaient guéris. Ses obsèques furent ensuite célébrées. Les Apôtres et les disciples récitaient des hymnes. Eux-mêmes portaient son cercueil. On s'avança de la maison de Dieu à Gethsémani. Elle fut déposée, comme son Fils, dans un sépulcre neuf. » *(Hist. eccl.,* II, 11).

Le récit de S. Jean Damascène confirme ces pieux détails : « Le corps de Marie, qui par un mystère ineffable avait enfanté l'Homme-Dieu, fut transporté au chant des hymnes que redisaient les anges et les Apôtres et déposé à Gethsémani dans un tombeau près duquel les anges continuèrent pendant trois jours entiers leurs célestes mélodies. Ensuite le chant cessa. »

Dieu avait permis que Marie mourût et se soumît à la loi commune, bien que, n'ayant pas péché, elle ne dût pas subir la mort ; mais il ne pouvait permettre qu'elle demeurât dans l'humiliation du tombeau. Ce corps qui avait prêté sa substance au Verbe, qui avait été sanctifié par l'Homme-Dieu qui l'avait habité, pouvait-il connaître la corruption sans que la dignité divine en fût offensée ? Ce corps était fait pour le ciel, il devait être transporté au ciel, la seule demeure digne de lui.

« Au bout de trois jours, poursuit Nicéphore, les Apôtres étaient sur le point de retourner chacun dans le pays qu'il évangélisait, quand Thomas, qui avait été retenu, arriva. Il demanda qu'on lui ouvrît le tombeau, afin de contempler encore une fois le corps sacré de la Vierge. Quand on l'eut ouvert, le corps ne s'y trouva point. Il ne restait que les linges de l'ensevelissement, pliés et rangés, comme jadis on l'avait vu au tombeau de Jésus. Un parfum délicieux s'exhalait du sépulcre. Les disciples baisèrent le tombeau et le refermèrent avec un pieux respect. »

Il ne restait rien de Marie sur la terre, parce que son corps n'avait rien de terrestre. Que se passa-t-il lorsque les harmonies angéliques eurent cessé après trois jours ? Le ciel a gardé son secret qu'il se réserve de nous révéler pendant l'éternité, pour nous réjouir et augmenter notre félicité. Aussi bien ne pourrions-nous comprendre ici-bas les joies et les délices de ce mystère divin. Nous ne pouvons nous figurer que d'une manière très imparfaite les gloires de l'Assomption. Jésus, environné des plus beaux des anges, est venu recevoir sa Sainte Mère sur le chemin du Paradis. Il la salue et lui dit : « Ma mère ! » Elle lui répond avec un amour inexprimable : « Mon Fils ! » Les saints, depuis Adam jusqu'à Jean-Baptiste, saluent leur fille, leur mère et leur sœur et la contemplent dans sa gloire, parée de ses admirables vertus. Ensuite le Sauveur la présente au Père qui la reçoit comme sa fille, au Saint-Esprit qui l'aime comme son Epouse. Ces splendeurs, cette félicité, ces honneurs l'étonnent et la confondent, car elle garde son humilité jusqu'au ciel. Elle y répond par le *Magnificat :* « Dieu a jeté les yeux sur sa petite servante. »

Le dogme de l'Assomption n'est pas encore défini, parce que cette vérité n'a jamais été contestée. L'Eglise la célèbre dans une de ses plus belles fêtes, les Pères la reconnaissent et l'enseignent unanimement et nul doute que bientôt elle n'apparaisse au ciel de l'Eglise comme une brillante étoile. En attendant elle fait notre admiration et notre joie, elle affermit notre foi et elle nous donne, comme suprême consolation, l'espoir que Marie viendra un jour nous recevoir aussi sur le seuil du Paradis.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 3 julii 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

FABRIQUE DE MOBILIER D'EGLISE

Maison spécialisée fondée en 1875 — Catalogue franco

C. LENCLOS, sculpteur, lauréat des Beaux-Arts, BEUVRY (P.-de-C.).

Prix défiant toute concurrence.

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE

14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.

Successeur de

L'Office Général de Commission

Just POISSON

fournit aux conditions les plus avantageuses

TOUS les OUVRAGES français et étrangers ainsi que la MUSIQUE religieuse et profane

REMISES D'USAGE

aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.

Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande

Compte postal Paris 195.93.

Prix courant des Cafés des Plantations St-Paul

IMPORTATION DIRECTE

Mélanges grillés	le kilo en sacs de 3 kil.	5 kil.	10 kil.
Supérieur . .	15 »»	14.50	14 »»
Extra	15.75	15.25	14.75
Fin	16.50	16 »»	15.50
Surfin-Moka. .	17.50	17 »»	16.50

Le Moka des Plantations Saint-Paul

Mélange spécial, livré en jolis sacs de 250 gr. logés en carton de 9 kilos (36 sacs), le kilo . . . 17 »»

Mélanges verts	le kilo en sacs de 10 kil.	30 kil.	60 kil.
Supérieur. . .	11 50	11 »»	10.50
Extra	12 75	12.25	11.75
Fin	14 »»	13.50	13 »»
Surfin-Moka. .	15 »»	14.50	14 »»

Expédition franco gare destinataire. Paiement 30 jours (Conditions spéciales par quantités).

CAFÉS des PLANTATIONS St-PAUL

Direction : 1, Rue Liard, PARIS-14e

(fournisseurs de plus de 500 institutions catholiques).

Fondée en 1830

Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.

Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social

2, rue Pillet-Will, 2

PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFERÉES aux conditions les plus avantageuses.

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

Si vous désirez équiper vos cloches électriquement, une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES

BACH - Ing. Constr. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions.

VINS DE MESSE

CAVES DES PRÉMONTRÉS

Abbaye de St-Michel de Frigolet.

Adresse correspce : Mr Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (Hlt).

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LAMPES FLAMME SPÉCIALES

à FAIBLE CONSOMMATION

Renseignements gratuits

Appareillage Electrique LEWIS,

181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli — 41bis, Bd des Batignolles

221, Faubourg Saint-Honoré — PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

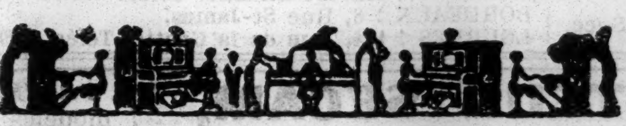

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

fassent plus qu'une. Comme tu vis en moi, je veux vivre en toi, *vivre par toi sur la terre : tu y seras mon humanité* » (p. 55) Les âmes religieuses comprendront toute la portée de ces paroles que le biographe souligne ; elles verront aussi de quels généreux efforts et de quelles souffrances se paie une si belle vocation.

Les douze premières pages du livre tracent une brève esquisse de la vie du P. Horn, mort pieusement lui-même au moment où il achevait d'écrire la vie de Mère Mariana.

« FIGURES DE FEMMES. » — **Mon amitié avec Alice Rolland,** par Marguerite DUPORTAL. — In-16 de 235 p., 12 f. — Paris, Librairie des Saints-Pères.

« Si mon amitié avec Alice Rolland, — entre toutes les chères, intéressantes et profondes amitiés de ma vie, — a fait germer en moi l'idée du livre que je suis en train d'écrire, c'est qu'elle eut pour privilège de me mettre en contact intime, en rapports étroits et délicieux avec une sainte » (p. 156).

« Le présent volume a pour but de mettre en lumière, à côté de la personne physique et morale d'Alice Rolland, avec sa grâce, avec sa tendresse de cœur, sa bonté, ses souffrances, sa patience et son élévation d'âme, Alice Rolland poète, avec toute sa profondeur, tout son charme et tout son talent » (p. 107)

Ces deux phrases relevées au cours de notre lecture définissent exactement le propos de l'auteur. Alice Rolland, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, n'est autre que cette « *Passiflore des Alpes,* » cette âme idéalement belle dont Jacques Debout fut le directeur et le premier biographe (cf. *Ami* 1931, p. 432) Notons, en passant, que cette nouvelle « histoire d'une âme » connut le plus grand succès ; en quelques semaines 14.000 exemplaires se sont répandus dans le public. Alice est morte en janvier 1930, et déjà des grâces ont été obtenues par son intercession.

La nouvelle biographe veut à son tour « faire connaître Alice, la faire aimer ; oui, mais aussi, *la faire prier* » (p. 232). Nous n'avons pas, en ce qui nous regarde, à devancer le jugement de l'Eglise. Nous aurions même aimé que Mlle Duportal, en raison des faits qu'elle rapporte et du but qu'elle poursuit, fit revêtir son ouvrage de l'*Imprimatur* diocésain. Quoi qu'il en soit, ce récit qui est l'histoire toute simple des rapports de l'auteur avec une âme très élevée et rayonnante, est de nature à faire le plus grand bien.

C'est la poésie qui les mit en relations par l'intermédiaire du « Petit Courrier » de la *Revue Française.* Des billets s'échangèrent, des pièces de vers aussi, et peu à peu naquit une amitié vive et profonde qui se scella pendant la guerre par la rencontre des personnes dans cette villa des Dalhias, voisine de Grenoble et si doucement accueillante, que Jacques Debout nous avait déjà présentée.

Leur correspondance, leurs échanges de vues, de larges citations des poèmes d'Alice composent tout le livre. Les pièces d'Alice citées ici. — l'essentiel de son œuvre a été publié dans les *Cahiers catholiques* de Jacques Debout en 1925 et années suivantes, — témoignent chez leur auteur d'un vrai sens poétique, d'une habileté technique incontestable et d'un profond sentiment chrétien.

Et tout cela nous invite à ratifier ce jugement de Mlle Duportal : « Quand la poésie et la sainteté se trouvent réunies en une seule âme ; quand l'œuvre littéraire et la vie intérieure s'accordent, beauté morale et beauté artistique reluisant au travers l'une de l'autre, quel bain de fraîcheur et de rénovation pour l'humanité que la rencontre d'une nature douée de la sorte, aussi envahie du surnaturel, et volontairement livrée tout entière à l'action divine ! » (p. 175).

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS** spécialité de souffleries électriques
Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme. Lyon. V. page 172 couv. *Ami* du 7 juillet.

Fonderie spéciale de CLOCHES & CARILLONS
SONNERIE ELECTRIQUE
Concessionnaire régional de l'Angelus Electro automatique.
Mon J. L. U. Dencausse
M. Fourcade, Ingr I. C. A. M., successeur,
38, rue Eugène-Ténot. TARBES

LES HARMONIUMS RICHARD
sont vendus en confiance et à crédit par la
PROCURE BRETONNE --- St-BRIEUC
INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS
Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

VITRAUX
MAISON BESSAC - GRENOBLE. FRANCE

MONOCAR
une véritable voiturette pour le prix d'une moto
2.395 francs
comptant et par mensualités. — *Notice gratis.*
MONOCAR, 71, rue de Paris, HERBLAY (S.-et-O.).

Pour votre patronage, vos séances de cinéma, kermesses, achetez les Pochettes surprises et Confiserie Pierrot-Gourmand, J. Tissot, Chocolats Peter, Cailler, Kohler et Nestlé pour vendre 1, 2 et 3 fr. Pochettes Spectacles, 197, Route de Choisy, à Ivry-sur-Seine (Seine).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France
Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.
R. C. Seine 64.462
Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)
97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.
CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts,* Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois.
Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration et, à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

Autels — Chaires Fonts, etc. Marbre — Pierre Terre cuite Bois.
MARBRERIE RELIGIEUSE
F. D. MONNA
TOULOUSE : 23, Rue St-Etienne. Télép. 201.06.
Succ. { BORDEAUX : 8, Rue St-James. LOURDES : 124, Rue de la Grotte. Télép. 429.
Manufacture de statues stuc, carton romain, terre cuite. Sculpture : toutes matières.

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS. 7 modèles — du plus petit au grand — un type exactement adapté à vos besoins. Faites des économies en consultant **SECAM** pour toutes vos fournitures en lui indiquant votre marque d'appareil.

DUNLOP

90

LE NOUVEAU

PNEU

DE SÉCURITÉ

418

Siège social, 64, rue de Lisbonne, 64
PARIS-8e.

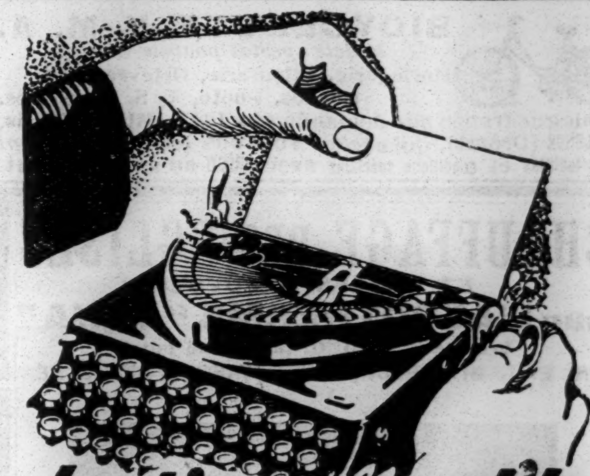

Indispensable

Avant d'acheter une machine à écrire, documentez-vous sur les modèles portatifs, légers et peu encombrants, pratiques pour vos déplacements. Nous avons celui qu'il vous faut. Consultez-nous sans engagement pour vous. Nous réservons à MM. les ecclésiastiques des conditions particulièrement intéressantes.

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION.

Tous renseignements franco sur demande.

RAPID OFFICE
4, Rue des Filles St Thomas-Paris

Supprimez l'intermédiaire et vous aurez la vie moins chère

CAFE TORRÉFIÉ
Extra supérieur

Le postal 10 kilogs franco votre gare... Fr. **157 fr. 50**
HENRI VINCENT, Importateur-Brûleur à SALON-DE-PROVENCE (B.-du-Rhône).
Chèques Postaux c. c. No 6109 Marseille — Maison spécialement recommandée.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA — GAZES — HYDRA — MARQUE DÉPOSÉE

Exigez la marque

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

TETRA

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).
Voir *Ami du Clergé*, no du 27 juin, page 227.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix reduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).

VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX
rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

La bonbonne de . . .	6 litres	10 litr.	16 litr.	25 litr.
Grenache doré ½ sec	55 fr.	80 fr.	110 fr.	170 fr.
Collioure doré doux.	75 fr.	115 fr.	165 fr.	250 fr.

Franco tous frais gare destinataire. Echantillon 2 fr.
H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

Marque déposée

Appareils brevetés S. G. D. G. assurant électriquement les sonneries des Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.

GARANTIES ABSOLUES
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES.

A. FARNIER,
Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

HORLOGES POUR EGLISES
ET TOUT EDIFICE
L. TERRAILLON & Cie
PERRIGNY JURA
Première Maison française
HORLOGES A REMONTAGE AUTOMATIQUE PAR MOTEUR ELECTRIQUE
HORLOGES ELECTRIQUES
SPÉCIALITÉ DE CARILLONS AUTOMATIQUES et à CLAVIER
Devis gratuit en se recommandant de l'*Ami du Clergé*.
RÉFÉRENCES DU MONDE ENTIER. — R. C. 2874 Lons-le-Saunier.